



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE**

## **RECUEIL SPÉCIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

-----

**N° 12 du 13 février 2019**

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture [www.maine-et-loire.pref.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.pref.gouv.fr) rubrique Publications.

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

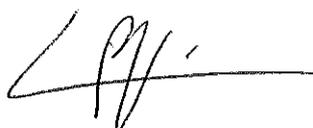
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS  
Bureau de la logistique et du courrier / LB

## **CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE DIFFUSION**

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

Le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 13 février 2019 a été affiché ce jour ; le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : [www.maine-et-loire.pref.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.pref.gouv.fr).

A Angers, le 13 février 2019  
Pour le Préfet et par délégation,  
pour la directrice,



Laurence BOISARD

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, sur le site internet de la préfecture [www.maine-et-loire.pref.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.pref.gouv.fr) rubrique Publications.

RAA spécial N° 12 du 13 février 2019

## **SOMMAIRE**

### ***I - ARRÊTÉS***

#### **PRÉFECTURE**

##### **Cabinet**

- Arrêté BCAB-PAR n°2019-127 du 11 février 2019 modifiant l'arrêté n°2017-621 attribuant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers – promotion du 4 décembre 2017

##### **Direction de la réglementation et des collectivités locales**

- Arrêté DRCL-BI n°2019-38 du 11 février 2019 portant dissolution du syndicat intercommunal d'assainissement de la région du Louroux-Béconnais
- Arrêté DRCL-BI n°2019-39 du 11 février 2019 portant modifications statutaires du syndicat mixte Réseau Loire Alerte

##### **Direction de l'interministérialité et du développement durable**

- Arrêté DIDD-BPEF / DDT-SEEF-UPPE n°2019-40 du 12 février 2019 déclarant d'intérêt général les travaux de remise en état du cours du Livier (étang du Trémont), commune du Lys-Haut-Layon
- Arrêté DIDD-BPEF n°2019-41 du 12 février 2019 autorisant l'occupation temporaire de terrains privés lors des travaux de remise en état du cours du Livier (étang du Trémont), commune du Lys-Haut-Layon

#### **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

- commission d'aménagement commercial – ordre du jour du 5 mars 2019
- Arrêté DDT-SUAR-PAT-SOEA n°2019-1 du 8 février 2019 désignant les membres chargé d'étudier le projet d'extension du Retail Park à Cholet
- Arrêté DDT-SUAR-PAT-SOEA n°2019-2 du 8 février 2019 désignant les membres chargé d'étudier le projet de création de surfaces de vente à Cholet

### ***II - AUTRES***

#### **DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI - Unité départementale**

- avenant n°4 du 12 février 2019, actualisant la décision DIRECCTE-UT n°1 du 1<sup>er</sup> mars 2016 relative à la localisation et à la délimitation des inspections du travail

#### **ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ**

Centre hospitalier de Saumur

- Avis de concours interne pour le recrutement d'un poste d'éducateur spécialisé



## ***I - ARRÊTÉS***





**PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE**

Bureau du cabinet  
Pôle Affaires Réservées

**ARRÊTÉ n° BCAB-2019-127**

Portant modification de l'Arrêté préfectoral n°BCAB-2017-621 du 14 novembre 2017  
attribuant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers

Promotion du 4 décembre 2017

**LE PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le décret n° 62-1073 du 11 septembre 1962 fixant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ;

VU le décret n° 68-1055 du 29 novembre 1968 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

VU le décret n°2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs pompiers ;

VU l'arrêté n° BCAB-2017-621 du 14 novembre 2017 portant l'attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers; et notamment son article 1er décernant la médaille de bronze aux sapeurs pompiers professionnels suivants: le Sergent-chef Gildas BOUCHARD et le Caporal-chef Aurélien LAGRANGE ;

VU l'avis des chefs de centre ;

VU l'avis du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

VU l'avis du président du conseil d'administration ;

VU le courrier du Sergent-chef Gildas BOUCHARD du 6 mars 2018 faisant part de son refus de recevoir la médaille d'honneur de bronze des sapeurs pompiers professionnels;

VU le courrier du Caporal-chef Aurélien LAGRANGE du 24 janvier 2018 faisant part de son refus de recevoir la médaille d'honneur de bronze des sapeurs pompiers professionnels;

SUR proposition de la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° BCAB-2017-621 du 14 novembre 2017 attribuant la médaille d'honneur aux sapeurs-pompiers, est modifié comme suit :

« La médaille d'honneur est décernée aux sapeurs-pompiers, qui ont toujours fait preuve de dévouement et dont les noms suivent :

#### **Sapeurs Pompiers Professionnels**

##### **Médaille de Grand Or :**

Monsieur RAIMBAULT Jean-François, Lieutenant hors classe - Groupement Ressources Humaines et Formation, BEAUCOUZE

Monsieur D'ARZAC Dominique, Lieutenant 1<sup>o</sup> classe - CSP Cholet, CHOLET

##### **Médaille Or :**

Monsieur FIEVEZ Noël, Adjudant - CSP Académie, ANGERS

Monsieur COULBAULT Jean-Michel, Lieutenant hors classe - Groupement Opérations, BEAUCOUZE

Monsieur LE CALVEZ Sébastien, Capitaine - Groupement Opérations, BEAUCOUZE

Monsieur RENIER Bertrand, Lieutenant 2<sup>o</sup> classe - Groupement Opérations, BEAUCOUZE

Monsieur BROUTE Michel, Lieutenant 2<sup>o</sup> classe - Groupement Opérations, BEAUCOUZE

Monsieur CALVEZ Thierry, Capitaine - Groupement Prévention, BEAUCOUZE

Monsieur VIOT Pierrick, Commandant - Groupement Prévision, BEAUCOUZE

Monsieur JOUANNE Eric, Lieutenant-colonel - Groupement Ressources Humaines et Formation, BEAUCOUZE

Monsieur DE CHAMPS Pierre, Lieutenant-colonel - Pôle Coordination Territoriale, BEAUCOUZE

Madame ROMELARD Valérie, Infirmier de classe supérieure - Service de Santé et de Secours Médical, BEAUCOUZE

Monsieur PELTRAUULT Jean-Luc, Adjudant-chef - CSP Angers Ouest, BEAUCOUZE

Monsieur BOYEAU Willy, Adjudant-chef - CSP Angers Ouest, BEAUCOUZE

Monsieur CRUNCHANT Luc, Lieutenant 2<sup>o</sup> classe - CSP Angers Ouest, BEAUCOUZE

Monsieur VAILLANT Denis, Sergent-chef - CSP Angers Ouest, BEAUCOUZE  
Monsieur ESNAULT Dominique, Lieutenant 2° classe - CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur GIRAUDEAU Daniel, Adjudant-chef - CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur HULLIN Christian, Sergent-chef - CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur PAPIAU Philippe, Lieutenant 2° classe - CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur RONDEAU Pascal, Adjudant-chef - CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur DELAUNAY Hervé, Adjudant-chef - CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur FORTIN Eric, Adjudant-chef - CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur HAMELIN Bernard, Adjudant-chef - CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur SERVOT Eric, Adjudant-chef - CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur FOURNIER Pascal, Lieutenant 1° classe - Groupement Prévention Sud, CHOLET  
Monsieur POIRON Jean-François, Lieutenant 2° classe - Groupement Prévention Sud, CHOLET  
Monsieur SIREAU Bertrand, Capitaine - Groupement Prévention Sud, CHOLET  
Monsieur VALET Jean-François, Lieutenant 1° classe - Groupement territorial Sud Cholet, CHOLET  
Monsieur CHAUVAT Frédéric, Adjudant-chef - CSP Chêne Vert, SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur EVANNO Eric, Adjudant-chef - CSP Chêne Vert, SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur HERVE Fabrice, Adjudant-chef - CSP Chêne Vert, SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur JEANNE Christophe, Adjudant-chef - CSP Chêne Vert, SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur MONTIGNY Stéphane, Lieutenant 2° classe - CSP Chêne Vert, SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur PORTRON Alain, Lieutenant 2° classe - CSP Chêne Vert, SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur RAINE Claudy, Sergent-chef - CSP Chêne Vert, SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur CHEVROLLIER Didier, Lieutenant 1° classe - CSP Saumur, SAUMUR  
Monsieur FLANDRIN Thierry, Lieutenant 2° classe - CSP Saumur, SAUMUR  
Monsieur LEMEUNIER Denis, Adjudant-chef - CSP Saumur, SAUMUR  
Monsieur CESBRON Bruno, Sergent-chef - CSP Saumur, SAUMUR  
Monsieur FERCHAUD Jean-Marie, Adjudant-chef - CSP Saumur, SAUMUR  
Monsieur GUERET Christophe, Lieutenant 2° classe - CSP Saumur, SAUMUR  
Monsieur GUILLAUME Christophe, Adjudant-chef - CSP Saumur, SAUMUR  
Monsieur SECHET Philippe, Adjudant-chef - CSP Saumur, SAUMUR  
Monsieur BOBARD Bruno, Capitaine - Groupement Prévention Est, SAUMUR  
Monsieur GERFAULT Dominique, Lieutenant 1° classe - Groupement Prévention Est, SAUMUR  
Monsieur FRADET Bruno, Lieutenant 2° classe - Groupement territorial Est Saumur, SAUMUR  
Monsieur JAGUELIN Patrice, Lieutenant 1° classe - Groupement territorial Est Saumur, SAUMUR  
Monsieur MAISONNEUVE François, Commandant - Groupement territorial Est Saumur, SAUMUR  
Monsieur JOURDON Christophe, Capitaine - CSR Segré, SEGRE EN ANJOU BLEU  
Monsieur COCONNIER Sébastien, Adjudant-chef - CSR Segré, SEGRE EN ANJOU BLEU

### **Médaille Vermeil :**

Monsieur TERRIEN Steven, Sergent-chef - CSP Académie, ANGERS

Monsieur GOUVERNEUR Frédéric, Sergent-chef - Groupement Opérations, BEAUCOUZE  
Monsieur BAUDRY Jérôme, Sergent-chef, CSP Cholet, CHOLET  
Monsieur BOHERS Vincent, Sergent-chef - CSP Chêne Vert, SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur NAKACHE Alain, Adjudant - CSP Saumur, SAUMUR

### Médaille Argent :

Monsieur DIJOUX Julien, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur DUTOUR Samuel, Adjudant, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur GARREAU Antoine, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur GILLET Jérôme, Adjudant, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur GUITTONNEAU Pierre, Adjudant-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur LAFLEUR Marc, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur MOREIL Arnaud, Sergent, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur PIRON Stéphane, Adjudant-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur PORCHER Jérôme, Adjudant, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur COLAS Yann, Sergent-chef, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur COURANT Sylvain-Jean, Sergent-chef, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur BOUILLY Mickaël, Sergent-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur BRETONNEAU Jérôme, Sergent-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur GOUJON Hervé, Caporal-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur JUGUET Claude, Adjudant-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur TOUCHARD Matthias, Sergent, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur MESSANT Sébastien, Adjudant, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur ARNAUD Karim Adjudant-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur DEFOIS Vincent, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur GONNORD Samuel, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur LEROUX Yann, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur ROCHARD Julien, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur CESBRON Johann, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur VENDE Guillaume, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur BRISSET Alban, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur CAILLETEAU Franck, Adjudant-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY  
D'ANJOU  
Monsieur DAVY Laurent, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur DIRSON Sylvain, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur LAISNE Nicolas, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur OGER Johnny, Adjudant, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Monsieur SOUTIF Tony, Adjudant-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
Madame PIROELLE Virginie, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY  
D'ANJOU  
Monsieur LHUMEAU Christophe, Capitaine, Groupement Centre - SAINT BARTHELEMY  
D'ANJOU  
Monsieur ANDRE Julien, Sergent-chef, CSP Saumur - SAUMUR  
Monsieur COUANNET Devis, Sergent-chef, CSP Saumur - SAUMUR  
Monsieur FETROT David, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CSP Saumur - SAUMUR  
Monsieur NOUTEAU Aurélien, Sergent-chef, CSP Saumur - SAUMUR  
Madame GODEFROY Agnès, Sergent-chef, CSP Saumur - SAUMUR

## **Médaille Bronze :**

Monsieur BABIN Yoann, Caporal, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur BAILLY Clément, Caporal, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur BELOUIN Benoît, Adjudant-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur BLANC Abel, Adjudant-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur CIROT Julien, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur COCHELIN Vincent, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur COLLET Matthieu, Caporal-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur COULAIS Damien, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur DECOUACON Jérôme, Adjudant, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur DELAVOUX Sébastien, Adjudant-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur FROUIN Guillaume, Sergent, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur GRIMAULT Benoît, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur GROLLEAU François-Xavier, Caporal, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur JOBARD François, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur MERIC Ronan, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur PERON Yoann, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur RENOU Vincent, Caporal, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur RICHARD Julien, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur RIO Romuald, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur ROCHAIS Fabien, Caporal, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur SICOT Sébastien, Capitaine, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur SIMON Aurélien, Caporal-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur TELLIER Loïc, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur TRAVERS Sébastien, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur TRICOIRE Anthony, Sergent-chef, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur TURBAN Aymeric, Caporal, CSP Académie - ANGERS  
Madame BREGEON Armelle, Caporal, CSP Académie - ANGERS  
Madame PARIS Noémi, Caporal, CSP Académie - ANGERS  
Monsieur CARON Benjamin, Caporal, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur COMPAIN Thierry, Sergent, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur ETOURNEUX Valérian, Caporal-chef, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur FREULLON Christophe, Sergent-chef, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur LAVAUD Julien, Caporal, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur LYON Jean-Marc, Sergent, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur MAUSSION Cédric, Sergent, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur METRAS Xavier, Commandant, Groupement opérations et CTA-CODIS -  
BEAUCOUZE  
Monsieur MICHEL Sylvain, Sapeur, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Monsieur RICHARD Thomas, Sergent, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Madame MEME Pascale, Sergent-chef, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Madame NAKACHE Dorothee, Sergent-chef, Groupement Opérations - BEAUCOUZE  
Madame TEKKOUK Sandra, Sergent, Groupement Opérations -BEAUCOUZE  
Monsieur MERCIER Christophe, Commandant, Groupement Prévention - BEAUCOUZE  
Monsieur QUELIN Nicolas, Capitaine, Groupement Prévision - BEAUCOUZE  
Monsieur VITET Christian, Capitaine, Groupement Prévision - BEAUCOUZE

Monsieur CHEVRIER Matthieu, Sergent-chef, Groupement Ressources Humaines et Formation -  
BEAUCOUZE  
Monsieur CHOVEAU Yann, Sergent-chef, Groupement Ressources Humaines et Formation -  
BEAUCOUZE  
Monsieur DEFOIS Richard, Adjudant, Groupement Ressources Humaines et Formation -  
BEAUCOUZE  
Monsieur DRAPEAU Christophe, Sergent-chef, Groupement Ressources Humaines et Formation -  
BEAUCOUZE  
Madame CHUREAU Bérangère, Sergent-chef, Groupement Ressources Humaines et Formation -  
BEAUCOUZE  
Monsieur GOURMAUD Jean-François, Lieutenant 1<sup>o</sup> classe, Groupement Soutien Logistique -  
BEAUCOUZE  
Madame MILOCHE Annabelle, Pharmacien hors classe, Service de Santé et de Secours Médical -  
BEAUCOUZE  
Monsieur FOUGOU Vincent, Infirmier de Groupement, Service de Santé et de Secours Médical -  
BEAUCOUZE  
Monsieur ALBERT Sébastien, Sergent-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur ALLARD David, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur BANCHEREAU Julien, Adjudant, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur CHARLES Didier, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur CORABOEUF Sébastien, Adjudant-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur COURANT Vincent, Sergent-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur DAUDIN Florian, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur DESBOURDES Adrien, Sergent-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur DURET Germain, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur EPAIN David, Sergent-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur FOURNIER Jérémie, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur GARDAIS Cyril, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur GAUBERT Aurélien, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur HUE Morgan, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur LE CASTREC Olivier, Adjudant, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur MARSAULT Tony, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur MESSANT Sébastien, Adjudant, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur MORANT Cédric, Commandant, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur MOREAU Clément, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur NICOLAS Mickaël, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur PEROCHEAU Jérémy, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur RACINE Arnaud, Sergent-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur RETAILLEAU Jean, Caporal-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur ROBIN Damien, Sergent, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur ROBIN Stéphane, Sergent-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur TESSIER Richard, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur TOUCHET Damien, Caporal, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur VINCENT Jean-Charles, Sergent-chef, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Madame ROBE Sandrine, Capitaine, CSP Angers Ouest - BEAUCOUZE  
Monsieur AUDINEAU Antoine, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur BARRE Steve, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur BOISIAUD Richard, Caporal-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur BOURIGAULT Benoît, Adjudant, CSP Cholet - CHOLET

Monsieur BOUYER Julien, Caporal, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur CARPENTIER Quentin, Caporal, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur CARPENTIER Sébastien, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur DAUGER Vincent, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur DESCHAMPS David, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur DEVISMES Damien, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur DROUET Yohann, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur FOUILLET Marc-Antoine, Caporal-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur GABORIAU Thomas, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur GAUTIER Julien, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur GIBOUIN Guillaume, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur LETARD David, Caporal-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur MAUDET Romain, Caporal, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur MOREAU Jonathan, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur RAUTUREAU David, Caporal, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur SOULLARD Emmanuel, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur TROUILLARD Damien, Caporal, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur VENTROUX Matthieu, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
 Monsieur VIDREQUIN Mickaël, Capitaine, Groupement territorial Sud Cholet - CHOLET  
 Monsieur AUDRAN Sébastien, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur BODIN Olivier, Adjudant, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur BOSSEAU Léo, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur BOURGOUIN Matthieu, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY  
 D'ANJOU  
 Monsieur CESBRON Guillaume, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur CHAPDELAIN Florent, Adjudant, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY  
 D'ANJOU  
 Monsieur CHASSE Aymeric, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur CHAUMIN Julien, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur CLEMENCEAU Cédric, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY  
 D'ANJOU  
 Monsieur ESNAULT Pierre, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur FLET Benjamin, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur GILLOT Aurélien, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur GOIZET Arnaud, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur GOUJON Romain, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur GUERIN Florian, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur GUERRY Rémi, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur GUILBAULT Romain, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur GUILLO Sébastien, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY  
 D'ANJOU  
 Monsieur HAY Thomas, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur HELARY Erwan, Commandant, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur LAGUESSE-PAQUAY Boris, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY  
 D'ANJOU  
 Monsieur LEBLANC Flavien, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY  
 D'ANJOU  
 Monsieur LECLERC Xavier, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU  
 Monsieur LECOR François, Caporal-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur LE SOMMER Thomas, Lieutenant 1° classe, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur MEURDESOLF Sébastien, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur MORO Tony, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur MOULINOT Gwénaél, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur PILLET Sébastien, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur RADIGOIS Daniel, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur REGARE Antoine, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur RIPOCHE Valentin, Caporal, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur VERRON Frédéric, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Madame BORE Audrey, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Madame TOUCHARD Aurélie, Sergent-chef, CSP Chêne Vert - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur DUPRE Arnaud, Capitaine, Groupement territorial Centre Angers - SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Monsieur AUDOIN Régis, Caporal, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur AUDOIN Régis, Adjudant, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur BABIN Mathieu, Caporal, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur BERTAUD Damien, Sergent, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur BOUDIN Pierre-Etienne, Caporal-chef, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur CHERRE Julien, Sergent-chef, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur CHEVALLIER Kévin, Caporal, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur DAVY Philippe, Caporal, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur GARCIA David, Sergent-chef, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur GASNEREAU Julien, Capitaine, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur GAUDIN Adrien, Caporal, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur GAUDIN Florian, Sergent, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur GERGAUD Grégory, Sergent-chef, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur GERMON Johann, Adjudant, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur GEROME Benjamin, Caporal, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur GUILBAULT Stéphane, Caporal, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur MILLOT Emilien, Caporal, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur PANTAIS Jean-François, Commandant, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur POIRIER Emilien, Caporal, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur ROMARIE Michaël, Sergent-chef, CSP Saumur - SAUMUR

Monsieur ANNEBICQUE Thibault, Caporal, CSR Segré - SEGRE EN ANJOU BLEU

Monsieur LECHATELLIER Romain, Adjudant, CSR Segré - SEGRE EN ANJOU BLEU

Monsieur MARCHAND Frédéric, Caporal, CSR Segré - SEGRE EN ANJOU BLEU

## Sapeurs Pompiers Volontaires

### Médaille de Grand Or :

Monsieur RENIER Daniel, Adjudant-chef, Groupement ressources humaines et formation – BEAUCOUZE  
Monsieur VERRON Jacky, Lieutenant, CPI La Possonnière – LA POSSONNIERE  
Monsieur GEORGET Jean-Yves, Lieutenant, CPI Broc – NOYANT VILLAGES  
Monsieur RICHARD Didier, Caporal-chef, CPIR Morannes – MORANNES SUR SARTHE  
Monsieur LERICHE Dominique, Capitaine, Groupement territorial Nord – SEGRE  
Monsieur FONTENEAU Luc, Caporal-chef, CS Thouarcé – BELLEVIGNE SUR LAYON  
Monsieur BERNIER Christian, Infirmier-chef, CS Est Anjou – Groupement territorial Est Saumur

### Médaille Or :

Monsieur LEMIEUX Yann, Adjudant-chef, CSR Baugé - BAUGE EN ANJOU  
Monsieur CHARON Bernard, Lieutenant, CS Beaupréau - BEAUPREAU EN MAUGES  
Monsieur GAINARD Roger, Adjudant-chef, CS Thouarcé - BELLIGNE EN ANJOU  
Monsieur FOURMAULT Bertrand, Médecin, capitaine CS Le Lion d'Angers - LE LION D'ANGERS  
Monsieur CELIN Michel, Lieutenant, CPIR Bauné - LOIRE AUTHION  
Monsieur BATARD Pascal, Sergent-chef, CPIR Morannes - MORANNES SUR SARTHE  
Monsieur DOUET Christophe, Lieutenant, CSP Saumur - SAUMUR  
Monsieur JAMOIS Gilles, Adjudant-chef, CSR Segré - SEGRE EN ANJOU BLEU  
Monsieur BONTEMPS Jean-Claude, Adjudant-chef, CS Seiches sur le Loir - SEICHES SUR LE LOIR  
Monsieur SECHET Marc, Sergent-chef, CPIR Martigné Briand - TERRANJOU  
Monsieur DAVY Franck, Adjudant-chef, CS Tiercé - TIERCE  
Monsieur LEBASTARD Bruno, Adjudant-chef, GS Le Louroux Béconnais - VAL D'ERDRE AUXENCE  
Monsieur MARTIN Stéphane, Adjudant, GS Le Louroux Béconnais - VAL D'ERDRE AUXENCE  
Monsieur FREMONT Eric, Lieutenant, CS Est Anjou - VERNANTES

### Médaille Vermeil :

Madame DROUET Sylvie, Sergent, CS Beaufort en Vallée - BEAUFORT EN ANJOU  
Monsieur MENARD Vincent, Adjudant-chef, CPIR Gesté - BEAUPREAU EN MAUGES  
Monsieur LETORT Laurent, Adjudant-chef, CS Candé - CANDE  
Monsieur BREMOND Régis, Lieutenant, CSR Chemillé - CHEMILLE EN ANJOU  
Madame D'ARZAC Véronique, Sergent-chef, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur GUERET Olivier, Lieutenant, CSP Cholet - CHOLET  
Monsieur FROMY Mickaël, Adjudant-chef, CPIR Vern d'Anjou - ERDRE EN ANJOU  
Monsieur MAULION Patrice, Caporal-chef, CS VAL DE THOUET – CI PUY VAUDELNAY LE PUY NOTRE DAME  
Monsieur LEZE Didier, Caporal-chef, CPIR Champigné - LES HAUTS D'ANJOU  
Monsieur GHEZAILI Brahim, Sergent, CPIR Les Rosiers sur Loire - LES ROSIERS SUR LOIRE  
Monsieur PAGE Jean-Daniel, Médecin commandant, CS Saint Florent le Vieil - MAUGES SUR LOIRE  
Monsieur HULLIN Sébastien, Adjudant-chef, CS Le Pélican - MAUGES SUR LOIRE

Monsieur JUBEAU Jean-Louis, Adjudant-chef, CPIR Morannes - MORANNES SUR SARTHE  
Monsieur BODARD Laurent, Adjudant-chef, CS Pouancé - OMBREE D'ANJOU  
Monsieur ESNAULT Jean-Yves, Lieutenant, CPIR Combrée - OMBREE D'ANJOU  
Monsieur CHEVET Ambroise, Sergent, CS Seiches sur le Loir - SEICHES SUR LE LOIR  
Monsieur LOIRE Jérôme, Adjudant-chef, CS Seiches sur le Loir - SEICHES SUR LE LOIR  
Monsieur METAYER Louis-Marie, Lieutenant, CS Montfaucon Montigné - SEVREMOINE  
Monsieur OGER Mickaël, Adjudant, CPIR Le Longeron - SEVREMOINE  
Monsieur POILANE Raphaël, Caporal-chef, CS Saint Macaire en Mauges - SEVREMOINE  
Monsieur SECHET Tony, Lieutenant, CS Saint Macaire en Mauges - SEVREMOINE  
Monsieur POISSONNEAU Franck, Lieutenant, CPIR Martigné Briand - TERRANJOU

### Médaille d'Argent :

Monsieur FABRE Nicolas, Sergent-chef, CSR Baugé - BAUGE EN ANJOU  
Monsieur DAVID Jean-Michel, Adjudant, CSR Baugé - BAUGE EN ANJOU  
Madame CESBRON Vanessa, Infirmier principal, CS Beaufort en Vallée - BEAUFORT EN ANJOU  
Monsieur BOISNARD Nicolas, Adjudant-chef, CS Beaupréau - BEAUPREAU EN MAUGES  
Monsieur PETIT Richard, Adjudant-chef, CS Beaupréau - BEAUPREAU EN MAUGES  
Monsieur MAUGIN Sébastien, Adjudant-chef, CS Thouarcé - BELLEVIGNE EN LAYON  
Monsieur BESNARD Benoît, Sergent, CS des Pins - BRAIN SUR ALLONNES  
Monsieur MERCIER Philippe, Sergent-chef, CS Les Pins - BRAIN SUR ALLONNES  
Monsieur FERRE Nicolas, Adjudant, CS Brissac Quincé - BRISSAC LOIRE AUBANCE  
Monsieur VERRON Jérémie, Sergent-chef, CS Candé - CANDE  
Madame TOUBLANC Laure, Infirmier principal, CS Chalennes sur Loire - CHALONNES SUR LOIRE  
Monsieur MILLET Ludovic, Sergent, CS Chalennes sur Loire - CHALONNES SUR LOIRE  
Madame CADEAU Mireille, Adjudant-chef, CS Chateaufort sur Sarthe - CHATEAUFORT SUR SARTHE  
Monsieur GIRARD Alain, Sergent-chef, CSR Chemillé - CHEMILLE EN ANJOU  
Monsieur BELIARD Jérôme, Sergent-chef, CS Durestrat - DURTAL  
Monsieur VIOT Jean-Michel, Caporal-chef, CS Durestrat - DURTAL  
Monsieur GENTILHOMME Mickaël, Sergent-chef, CPIR Vern d'Anjou - ERDRE EN ANJOU  
Monsieur GOGUET Sébastien, Sergent-chef, CS Gennes - GENNES VAL DE LOIRE  
Monsieur ROPP Patrick, Adjudant-chef, CPIR Ingrandes sur Loire - INGRANDES LE FRESNE  
Madame BOURIGAULT Marina, Lieutenant, CPIR Ingrandes sur Loire - INGRANDES SUR LOIRE  
Monsieur RABOUIN Yoann, Lieutenant, CS Jarzé - JARZE VILLAGES  
Monsieur MAURIER Pascal, Infirmier principal, CS Le Lion d'Angers - LE LION D'ANGERS  
Monsieur GASTINEAU Pascal, Adjudant-chef, CS Le Lion d'Angers - LE LION D'ANGERS  
Monsieur CHAMPION François, Adjudant-chef, CS Le Lion d'Angers - LE LION D'ANGERS  
Monsieur BOSSARD Anthony, Lieutenant, CS Le May sur Evre - LE MAY SUR EVRE  
Monsieur MIGNIAU Pascal, Adjudant, CS Le May sur Evre - LE MAY SUR EVRE  
Monsieur CESBRON Christophe, Sergent, CS Le May sur Evre - LE MAY SUR EVRE  
Monsieur MAHIET Laurent, Lieutenant, CS VAL DE THOUET – CI PUY VAUDELNAY LE PUY NOTRE DAME  
Monsieur POIRIER David, Sergent-chef, CS VAL DE THOUET – CI PUY VAUDELNAY - LE PUY NOTRE DAME  
Madame GENDRY Nathalie, Sergent-chef, CPIR Champigné - LES HAUTS D'ANJOU

Monsieur TIBEAU Fabrice, Adjudant-chef, CS Longué Jumelles - LONGUE JUMELLES  
 Monsieur POUPARD Fabrice, Lieutenant, CS Vihiers - LYS HAUT LAYON  
 Madame ROCHARD Nadia, Infirmier principal, CS Le Pélican - MAUGES SUR LOIRE  
 Monsieur RAITIERE Patrice, Caporal-chef, CS Saint Florent le Vieil - MAUGES SUR LOIRE  
 Monsieur FONTAINE Nicolas, Adjudant-chef, CS Montrevault - MONTREVAULT SUR EVRE  
 Monsieur LEBOUIC Christophe, Sergent-chef, CPIR Morannes - MORANNES SUR SARTHE  
 Monsieur POISSON Pierre-Emmanuel, Caporal-chef, CPIR Morannes - MORANNES SUR SARTHE  
 Madame JOUSSELIN Laëtitia, Caporal-chef, CS Noyant - NOYANT  
 Monsieur ETRONNIER Samuel, Sergent-chef, CS Pouancé - OMBREE D'ANJOU  
 Monsieur BRUNEAU Stéphane, Caporal, CPIR Combrée - OMBREE D'ANJOU  
 Monsieur JAMET Emmanuel, Sergent, CPI Parçay les Pins - PARCAY LES PINS  
 Monsieur BELLANGER David, Sergent, CPI Saint Germain des Prés - SAINT GERMAIN DES PRES  
 Monsieur GRELARD Mickaël, Sergent-chef, CPI Saint Martin du Bois - SEGRE EN ANJOU BLEU  
 Monsieur GUINEHEUX Mickaël, Caporal-chef, CPI L'Araize - SEGRE EN ANJOU BLEU  
 Monsieur HEULIN Frédéric, Caporal-chef, CPI L'Araize - SEGRE EN ANJOU BLEU  
 Monsieur BOTREAU Franck, Caporal-chef, CS Montfaucon Montigné - SEVREMOINE  
 Monsieur PIGEAU Mickaël, Sergent-chef, CPIR Martigné Briand - TERRANJOU  
 Monsieur DELAGE Vincent, Sergent-chef, CS Tiercé - TIERCE  
 Monsieur BALMER Yohann, Adjudant-chef, CS Tiercé - TIERCE  
 Monsieur HAMELIN Lionel, Sergent-chef, CS Est Anjou - VERNANTES  
 Madame MEME Cécile, Caporal-chef, CS Est Anjou - VERNANTES

### **Médaille Bronze :**

Madame COURRILLAUD Alicia, Infirmier, CPI Champ sur Layon - CPI Champ sur Layon  
 Madame RONFLET Sylvie, Infirmier Principal, CPI L'Araize - L'Araize  
 Monsieur DROUET Dominique, Infirmier Principal, CPI Soulaines sur Aubance - Soulaines sur Aubance  
 Monsieur GAUDENZI Eric, Infirmier Principal, CPIR Feneu - Feneu  
 Madame GERMON Paule, Infirmier Principal, CPIR La Poitevineière - La Poitevineière  
 Madame MAZE Carole, Infirmier Principal, CPIR Les Rosiers sur Loire - Les Rosiers sur Loire  
 Madame RASCALOU Gaëlle, Infirmier Principal, CPIR St Lambert du Lattay - St Lambert du Lattay  
 Madame BAUDOUIN Virginie, Infirmier Principal, CS Beaufort en Vallée - Beaufort en Vallée  
 Madame GRATON Sylvie, Infirmier Principal, CS Beaupréau - Beaupréau  
 Madame DIEU Christine, Infirmier Principal, CS Candé - Candé  
 Monsieur DEMAS Pierre, Infirmier, CS Chalennes sur Loire - Chalennes sur Loire  
 Madame LANDAIS Emilie, Infirmier Principal, CS Champtoceaux - Champtoceaux  
 Monsieur BODEREAU Jean Félix, Infirmier Principal, CS Châteauneuf sur Sarthe - Châteauneuf sur Sarthe  
 Monsieur MENARD Philippe, Infirmier Principal, CS Le Lion d'Angers - Le Lion d'Angers  
 Madame GANDON Mylène, Infirmier, CS Le Louroux Béconnais - Le Louroux Béconnais  
 Monsieur SAMSON Freddy, Infirmier, Principal CS Le May sur Evre - Le May sur Evre  
 Monsieur ANNEREAU Anthony, Médecin Commandant, CS Montfaucon Montigné - Montfaucon Montigné  
 Monsieur MAURICE François, Infirmier Principal, CS Rochefort sur Loire - Rochefort sur Loire

Monsieur RAMBAUD Paul, Infirmier Principal, CS St Georges sur Loire - St Georges sur Loire

Monsieur ABRARD Stanislas, Médecin Lieutenant, CS St Georges sur Loire - St Georges sur Loire

Monsieur LALLEMAND Michael, Vétérinaire Cmd, CS Thouarcé - Thouarcé

Madame BOUCHER Géraldine, Infirmier, CS Vihiers - Vihiers

Madame SCHAUPP Madeleine, Médecin, Capitaine CS Vihiers - Vihiers

Monsieur CLEMENCEAU Gaëtan, Infirmier Principal, CSP Cholet - Cholet

Monsieur MITTEAULT André, Vétérinaire Lt-Col, CSP Saumur - Saumur

Monsieur EVRARD Olivier, Infirmier Principal, CSP Saumur - Saumur

Monsieur THOMAS Romain, Infirmier Principal, CSR Chemillé - Chemillé

Monsieur LECOMTE Mathieu, Infirmier, CSR Doué La Fontaine - Doué La Fontaine

Monsieur MAUGET Stéphane, Infirmier Principal, CSR Segré - Segré

Monsieur THILLIER Sébastien, Caporal, CPIR Le Plessis Grammoire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur CERISIER Vincent, Sergent, CPI Soulaines sur Aubance Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur COTTET Medy, Adjudant, CPI Soulaines sur Aubance Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur SEPTANS Julien, Sergent-chef, CPI Soulaines sur Aubance Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur COCHARD Jean-Michel, Adjudant-chef, CPI St Jean des Mauvrets Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur GILLIER Dominique, Adjudant, CPI St Jean des Mauvrets Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur JACOTIN Pascal, Caporal-chef, CPI St Jean des Mauvrets Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur MANCEAU Bruno, Sergent-chef, CPI St Jean des Mauvrets Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur DESSOMME Philippe, Sergent-chef, CS Brain sur l'Authion Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur HOUET Anthony, Adjudant, CS Brain sur l'Authion Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur LECOMTE Sébastien, Sergent, CS Brain sur l'Authion Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur VALETTE Pascal, Lieutenant, CS Brain sur l'Authion Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur BELOUIN Laurent, Sergent-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur BREAU Sébastien, Caporal-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur CHEVREUX Aurélien, Sergent-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur CLAVREUIL Antoine, Sergent, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur DUCHENE Christophe, Caporal-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur MARTIN Fabrice, Sergent-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur MEIGNAN Jordan, Sergent-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur MURIER Laurent, Caporal-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur NOURRY Maxime, Caporal-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur PELLETIER Freddy, Caporal-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur PHILIPPOT Mathieu, Sergent-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur ROCHET Lionel, Sergent-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur SARRAILH Endrick, Sergent, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur SEMET Antony, Caporal, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur VALE Mickaël, Caporal-chef, CS Brissac Quincé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur BUSONT Maxime, Sergent-chef, CS Chalennes sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur DUGAS Christopher, Sergent-chef, CS Chalennes sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur FOUSSARD Vincent, Adjudant, CS Chalennes sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur GOURDON Teddy, Caporal-chef, CS Chalennes sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur MALLET Simon, Sergent-chef, CS Chalennes sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur POUPIN Pierre, Caporal-chef, CS Chalennes sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur SOURICE Valentin, Sergent, CS Chalennes sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur TEKKOUK Ghali, Sergent, CS Chalennes sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur DUPUY Olivier, Sergent, CS Jarzé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur GAUGAIN Jérôme, Sergent-chef, CS Jarzé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur JOBERT Guillaume, Sergent, CS Jarzé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur LE GUELLAFF Philippe, Sergent-chef, CS Jarzé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur TORRES Samuel, Sergent-chef, CS Jarzé Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur VALLEE Frédéric, Sergent-chef, CS Jarzé Groupement territorial Centre - Angers

Madame JAHIEL Alcine, Sergent-chef, CPIR Feneu Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur LAUNAY Julien, Caporal-chef, CSP Angers Ouest Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur LENOIR Yoann, Caporal, CSP Angers Ouest Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur ALARY Christophe, Sergent, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur BERLIOZ Luc, Caporal-chef, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur BONNE Cédric, Caporal-chef, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur DUBUISSON Valentin, Sergent, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur DUPONT-FOUILLET Armand, Adjudant, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur LE GAC Benoit, Sergent, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur LEREMON Manuel, Sergent-chef, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur METAIRIE Arnaud, Sergent, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur PARFAIT Adrien, Caporal-chef, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers  
Madame DAVY Charlotte, Sergent, CSP Chêne Vert Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur AUBAUX Fabrice, Sergent-chef, CS Rochefort sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur BERNARD Sébastien, Sergent, CS Rochefort sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur BRANCHEREAU Romuald, Sergent, CS Rochefort sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur DAVID Jérémy, Sergent-chef, CS Rochefort sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur NEVEU Benoît, Adjudant-chef, CS Rochefort sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur ROBIN José, Sergent-chef, CS Rochefort sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur VENDEE Julien, Sergent, CS Rochefort sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Madame NEVEU Elodie, Sergent, CS Rochefort sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur BONNOT Emmanuel, Sergent-chef, CS Seiches sur Loir Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur BOUVIER Damien, Sergent-chef, CS Seiches sur Loir Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur COQUARD Jimmy, Caporal-chef, CS Seiches sur Loir Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur GAUCHER Anthony, Caporal-chef, CS Seiches sur Loir Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur GUILLAU Mathieu, Sergent-chef, CS Seiches sur Loir Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur PRIEUR Christopher, Sergent, CS Seiches sur Loir Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur SUZANNE Christophe, Sergent-chef, CS Seiches sur Loir Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur VANICOTTE François, Sergent-chef, CS Seiches sur Loir Groupement territorial Centre - Angers  
Madame ANTOINE Marie-Hélène, Sergent, CS Seiches sur Loir Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur BARBIER Yann, Sergent-chef, CS St Georges sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur BLOUIN Matthieu, Adjudant, CS St Georges sur Loire Groupement territorial Centre - Angers  
Monsieur CONSEIL Sébastien, Sergent-chef, CS St Georges sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur NESLO Anthony, Sergent, CS St Georges sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur RIBOT Noël, Caporal-chef, CS St Georges sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur RICHARD Laurent, Caporal-chef, CS St Georges sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur CRUAUD Sébastien, Sergent-chef, CPI La Possonnière Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur CONTE Julien, Lieutenant, CS St Mathurin sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur MARTIN Baptiste, Sergent-chef, CS St Mathurin sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur ROCHEREAU Florian, Sergent-chef, CS St Mathurin sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur TROUILLARD Christophe, Sergent-chef, CS St Mathurin sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Madame BRILLET Aurélie, Sergent-chef, CS St Mathurin sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur GIRAULT Didier, Sergent, CPI La Possonnière Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur MADELIN Fabrice, Sapeur 1° classe, CPI La Possonnière Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur MECHIN Clément, Caporal, CPI La Possonnière Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur RABINEAU Denis, Adjudant-chef, CPI La Possonnière Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur LECOMTE Jérôme, Caporal-chef, CPIR Bauné Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur PETITEAU Didier, Sergent, CPIR Bauné Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur RABOUAN Ludovic, Sergent-chef, CPIR Bauné Groupement territorial Centre - Angers

Mme LECOMTE Flora, Sergent, CPIR Bauné Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur CARON Romain, Adjudant, CPIR Corné Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur HERVE Jean-Marie, Sergent, CPIR Corné Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur VIDGRIN Sébastien, Caporal, CPIR Corné Groupement territorial Centre - Angers

Madame ROBERT Elisabeth, Sergent-chef, CSP Académie Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur AUDIOT Geoffrey, Caporal, CPIR Feneu Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur BLANCHET Mickaël, Sergent, CPIR Feneu Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur TAILLANDIER Jérémy, Sergent-chef, CPIR Feneu Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur VOISIN Emeric, Sergent-chef, CPIR Feneu Groupement territorial Centre - Angers

Madame CERCEAU Justine, Sergent-chef, CPIR Feneu Groupement territorial Centre - Angers

Madame LE DAIN Stéphanie, Caporal-chef, CPIR Feneu Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur CRUBLEAU Anthony, Sergent-chef, CPIR La Ménitré Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur GUEUDET James, Sergent, CPIR La Ménitré Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur JUHEL Hervé, Sergent, CPIR La Ménitré Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur LOBERT Pascal, Sergent, CPIR La Ménitré Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur GOURDON Pascal, Adjudant-chef, CPIR Le Plessis Grammoire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur GUILLOU Nicolas, Sergent-chef, CPIR Le Plessis Grammoire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur HAEGEMAN Willy, Sergent-chef, CPIR Le Plessis Grammoire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur LE PORS Franck, Sergent-chef, CPIR Le Plessis Grammoire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur MARTIN Loïc, Sergent-chef, CPIR Le Plessis Grammoire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur SIENISKI Ladislav, Caporal-chef, CPIR Le Plessis Grammoire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur BODIN Grégory, Adjudant-chef, CS St Mathurin sur Loire Groupement territorial Centre - Angers

Monsieur BOUCARD Yannick, Sergent, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur COSSARD Michel, Adjudant, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur COURTOIS Stéphane, Lieutenant, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur FOUQUET David, Sergent, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur GAUDIN Florian, Sergent, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur LEBLANC Michel, Sergent-chef, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur LEBRETON Gwenaël, Sergent-chef, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur LE LAY Renaud, Sergent, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur POUVREAU Nicolas, Adjudant, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Madame DUSANTER Mireille, Sergent, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur BABCANICK Nicolas, Sergent-chef, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur BOISSINOT Damien, Caporal-chef, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur CLEMOT Aurélien, Sergent, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur CORNUAULT Alain, Caporal-chef, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur CORNUAULT Julien, Caporal-chef, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur GAUDIN Yoni, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur GOURDIEN Pascal, Sergent-chef, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur GROLLEAU François, Sergent-chef, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur MENUAULT Samuel, Sergent, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur RENAULT Franck, Sergent-chef, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur WEISS Johan, Caporal-chef, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur

Madame BOINIER Vanessa, Caporal, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur  
Madame LEFAY Pauline, Caporal-chef, CS Val de Thouet - CI Montreuil Bellay Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur BEGAUDEAU Olivier, Sergent, CS Val de Thouet - CI Puy Vaudelnay Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur BESNARD Erwan, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CPI Chemellier Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur BOUHIER Grégory, Caporal-chef, CPI Chemellier Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur CORDIER Philippe, Sergent, CPI Chemellier Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur HERAULT Benoist, Sergent-chef, CPI Chemellier Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur MOUSSU Christophe, Caporal-chef, CPI Chemellier Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur POILIEVRE Louis-Marie, Sergent, CPI Chemellier Groupement territorial Est - Saumur  
Madame LE GUENNEC Karine, Caporal-chef, CPI Chemellier Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur FORET Frédéric, Sergent-chef, CPI Fontaine Guérin Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur GUYON Eric, Caporal-chef, CPI Fontaine Guérin Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur MAUSSION Olivier, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CPI Fontaine Guérin Groupement territorial Est - Saumur  
Madame PICHON Virginie, Caporal-chef, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur NISON Pascal, Sergent-chef, CPI Mouliherne Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur PERCEVAULT Pascal, Sergent, CPI Mouliherne Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur QUANTIN Frédéric, Caporal-chef, CPI Mouliherne Groupement territorial Est - Saumur  
Madame GUIDOIN Mandy, Sergent, CPI Mouliherne Groupement territorial Est - Saumur  
Madame HELBERT Emilie, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CPI Mouliherne Groupement territorial Est - Saumur  
Madame LOUINEAU Céline, Sergent, CPI Mouliherne Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur HELBERT Anthony, Caporal, CPI Parçay les Pins Groupement territorial Est - Saumur  
Madame GRIGNY Sandra, Sergent, CPIR Fontevraud l'Abbaye Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur AVRIL Julien, Caporal-chef, CPIR Les Rosiers sur Loire Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur BATAIS Antoine, Sergent, CPIR Les Rosiers sur Loire Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur GROSBOIS Teddy, Sergent-chef, CPIR Les Rosiers sur Loire Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur LERICHE Jean-Christophe, Sergent-chef, CPIR Les Rosiers sur Loire Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur LUMINEAU Antony, Sergent-chef, CPIR Les Rosiers sur Loire Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur LAFUIE Guillaume, Adjudant, CPIR Martigné Briand Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur MORON Thibault, Caporal, CPIR Martigné Briand Groupement territorial Est - Saumur  
Monsieur ROUSSEAU Vincent, Sergent, CPIR Martigné Briand Groupement territorial Est - Saumur  
Madame COULOT Elodie, Sergent, CPIR Martigné Briand Groupement territorial Est - Saumur

Madame METAIREAU Emilie, Adjudant, CPIR Martigné Briand Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur ALARY Mickaël, Sergent, CPIR Mazé Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur CESBRON Rodolphe, Sergent, CPIR Mazé Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur CHARDON Jonathan, Sergent-chef CPIR Mazé Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur DUBOIS Gilbert, Caporal-chef, CPIR Mazé Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur GAUTIER Sébastien, Sergent, CPIR Mazé Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur JOUIN Olivier, Sergent, CPIR Mazé Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur LAINE Franck, Lieutenant, CPIR Mazé Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur LEMALLIER Anthony, Lieutenant, CPIR Mazé Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur VINCENT Laurent, Sergent, CPIR Mazé Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur BARENGER Cédric, Adjudant-chef, CPIR Nueil sur Layon Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur GOUJON Xavier, Adjudant-chef, CPIR Nueil sur Layon Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur LEBOUIL Arnaud, Sergent, CPIR Nueil sur Layon Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur BLOND Pascal, Caporal-chef, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur BRU Dimitri, Sergent, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur CAMBIN Gaétan, Sergent, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur COUPRY Laurent, Sergent, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur CUREAU Rémi, Caporal-chef, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur DUPONT Jonathan, Sergent-chef, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur FERRIERE Yohann, Caporal-chef, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur GACHOT Guillaume, Sergent, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur HY Dimitri, Caporal-chef, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur LAPUCHA Vincent, Caporal-chef, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur MIGNOT Philippe, Sergent, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur PERLIER Vincent, Sergent, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur PIRONNEAU Lorris, Caporal-chef, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur SCHULIAR Sylvain, Caporal-chef, CS Beaufort en Vallée Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur BOUHAÏK Damien, Caporal-chef, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur GRIFFON Christophe, Sergent, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur HUPONT Benoît, Sergent, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur PAGE Arnaud, Sergent, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur PULICE Gianni, Sergent, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur RABOIN Nicolas, Caporal, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur SALLAFRANQUE Julien, Sergent-chef, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur TESSIER Dominique, Adjudant-chef, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Monsieur TULASNE Frédéric, Caporal-chef, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Madame CHARRIER Elodie, Sergent, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur

Madame FREULON Virginie, Sergent, CS des Pins Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur DAHHAN Houssam, Sergent-chef, CS Gennes Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur GOGUET Peter, Sergent-chef, CS Gennes Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur PEYRICHON François, Caporal, CS Gennes Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur VERON Vincent, Adjudant, CS Gennes Groupement territorial Est - Saumur  
 Madame JEMIN Coralie, Sergent-chef, CS Gennes Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur BENOIST Antoine, Sergent-chef, CS Longué Jumelles Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur PASQUIER Judicaël, Sergent-chef, CS Longué Jumelles Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur CHARRIER Julien, Lieutenant, CS Noyant Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur HUART Dimitri, Caporal-chef, CS Noyant Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur MORAND Nicolas, Lieutenant, CS Noyant Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur PIEDSNOIRS Jérôme, Sergent-chef, CS Noyant Groupement territorial Est - Saumur  
 Madame MORAND Gaëlle, Sergent-chef, CS Noyant Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur BLOUDEAU Pascal, Sergent, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur JAOUEN Nicolas, Sergent, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur PLANCHARD Olivier, Sergent-chef, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur POILVILAIN Jérôme, Caporal-chef, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur RABOUIN Stéphane, Adjudant, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur ROULIER Antoine, Sergent-chef, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur SAMEDI Freddy, Sergent, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
 Madame BRUNET Audrey, Caporal-chef, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
 Madame PLANCQUE Nathalie, Sergent, CSP Saumur Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur AUVINET Christophe, Caporal-chef, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur AUVINET Mickaël, Sergent-chef, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur BARILLER Frédéric, Adjudant, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur BELANGE Arnaud, Sergent-chef, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur BELLOIS Antonin, Sergent, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur BLOSSIER Mickaël, Sergent-chef, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur CHAPELLE Dimitri, Lieutenant, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur PECQUOT Jean-François, Sergent-chef, CPI Fontaine Guérin Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur FOUCHER Alain, Capitaine, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur GAUDIN Cyril, Sergent-chef, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur GUILLOT Emmanuel, Sergent, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur LEROUX Stéphane, Caporal-chef, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur MARKIEWIEZ Pierre, Sergent-chef, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur MENUT Mickaël, Caporal-chef, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur QUESNE Yoann, Adjudant-chef, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur RICHARD Julien, Sergent, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur SIROUET Romain, Sergent, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur VASSEUR Fabien, Sapeur 1° classe, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Mme PROVOST Sonia, Sapeur 1° classe, CSR Baugé Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur BENJAMIN Yann, Sergent-chef, CSR Doué La Fontaine Groupement territorial Est - Saumur  
 Monsieur GOUBAUD Alexandre, Sergent-chef, CS Tiercé Groupement territorial Nord - Segré  
 Monsieur MARTEAU Denis, Sergent-chef, CS Tiercé Groupement territorial Nord - Segré  
 Monsieur RENONCE Benjamin, Sergent-chef, CS Tiercé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur SOSSON Stéphane, Caporal-chef, CS Tiercé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur ADAMI Franck, Sergent, CPI Challain la Potherie Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BREGET Jérôme, Sergent, CPI Challain la Potherie Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GOHIER Fabien, Sergent-chef, CPI Challain la Potherie Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur LEROUEILLE Thomas, Caporal-chef, CPI Challain la Potherie Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur LHUMEAU Jérôme, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CPI Etriché Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BELAY Gwénaél, Caporal-chef, CPI L'Araize Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BURET Olivier, Sergent, CPI L'Araize Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GUINEHEUX Pascal, Lieutenant, CPI L'Araize Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur MAIGNANT Steven, Sergent, CPI L'Araize Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BARAULT Philippe, Sergent-chef, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BEZIE Nicolas, Sergent-chef, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BORE Johnny, Sergent-chef, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur CHAPON Florent, Caporal-chef, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur COUPEAU Jérôme, Lieutenant, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur DAVEAU Samuel, Caporal-chef, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BOUTIN Romain, Sergent-chef, CS Tiercé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GENDRY Mikaël, Sergent-chef, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur LEDUC Ronan, Sergent, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur NOYER Nicolas, Sergent-chef, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Madame TARDIF Céline, Adjudant-chef, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BERTRU Stéphane, Caporal, CPIR Champtocé sur Loire Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur FREMY Antoine, Sergent-chef, CPIR Champtocé sur Loire Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur HILLAIRE Olivier, Sergent-chef, CPIR Champtocé sur Loire Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur LE BARON Guillaume, Sergent-chef, CPIR Champtocé sur Loire Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur LEPINE Julien, Sergent-chef, CPIR Champtocé sur Loire Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur MARAIS Thierry, Sergent-chef, CPIR Champtocé sur Loire Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur PELTIER Maxime, Sergent-chef CPIR Champtocé sur Loire Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur SEBILEAU Anthony, Sergent, CPIR Champtocé sur Loire Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur TAILLANDIER Michel, Sergent-chef, CPIR Champtocé sur Loire Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur ARNAUD Fabien, Adjudant, CPIR Combrée Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur CHEVALIER Sébastien, Sergent-chef, CPIR Combrée Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GUERIN Maxime, Caporal-chef, CPIR Combrée Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur LECOMTE Simon, Caporal-chef, CPIR Combrée Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur LEMOINE Benjamin, Sergent-chef, CPIR Combrée Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MANCEAU Christophe, Sergent-chef, CPIR Combrée Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MICHEL Anthony, Sergent-chef, CPIR Combrée Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur SAVIDAN Pierrick, Sergent, CPIR Combrée Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur SERISIER Arnaud, Sergent-chef, CPIR Combrée Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur PLACAIS Yohann, Caporal-chef, CPI St Martin du Bois Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur COURGEON Pascal, Sergent, CPIR Ingrandes sur Loire Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MOITEL Sébastien, Caporal-chef, CPIR Ingrandes sur Loire Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur PEREIRA Thomas, Sergent-chef, CPIR Ingrandes sur Loire Groupement territorial Nord - Segré

Madame DAVY Clotilde, Sergent, CPIR Ingrandes sur Loire Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur BLIN Jean-Rémi, Caporal, CPIR Morannes Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur HAMME Olivier, Sergent-chef, CPIR Morannes Groupement territorial Nord - Segré

Madame HURBE Delphine, Sergent-chef, CPIR Morannes Groupement territorial Nord - Segré

Madame SANTENAC Lucie, Caporal-chef, CPIR Morannes Groupement territorial Nord - Segré

Madame SIMON Gwénaëlle, Sergent, CPIR Morannes Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur ALLARD Antoine, Sergent-chef, CPIR Vern d'Anjou Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur AUBERT Sébastien, Lieutenant, CPIR Vern d'Anjou Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur CHALAIN Yohann, Caporal-chef, CPIR Vern d'Anjou Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur CHARRIER Frédéric, Sergent-chef, CPIR Vern d'Anjou Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur FOURNIER Baptiste, Sergent, CPIR Vern d'Anjou Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur GUERIN Geoffrey, Sergent-chef, CPIR Vern d'Anjou Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur BANIER Mickaël, Sergent-chef, CPI St Germain des Prés Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur VIEL Judicaël, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CPI St Germain des Prés Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur GEFFRIAUD Olivier, Sergent, CPI St Martin du Bois Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur PELUAU Nicolas, Sergent, CPI St Martin du Bois Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur AILLERIE Dominique, Caporal-chef, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur BRANCHEREAU Tanguy, Caporal, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur FOURRIER Aurélien, Sergent-chef, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur HERVE Jean-Charles, Sergent, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MASSEAU Mickaël, Sergent-chef, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur PAGET Jean-Charles, Caporal, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur POINTEAU David, Sergent-chef, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur RABERGEAU Stéphane, Sergent, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur SORIN Mathieu, Sergent-chef, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur THETAS Didier, Adjudant-chef, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Madame AILLERIE Géraldine, Sergent, CS Candé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur CHEVALIER Gilles, Caporal-chef, CS Châteauneuf sur Sarthe Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur CLOAREC Mikaël, Lieutenant, CS Châteauneuf sur Sarthe Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur FONTAINE Romain, Sergent-chef, CS Châteauneuf sur Sarthe Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur FOURNIER Christophe, Sapeur 1° classe, CS Châteauneuf sur Sarthe Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur LACOURIERE Julien, Sergent, CS Châteauneuf sur Sarthe Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur PRIOU Sylvain, Sergent-chef, CS Châteauneuf sur Sarthe Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur RATEAU François, Adjudant-chef, CS Châteauneuf sur Sarthe Groupement territorial Nord - Segré

Madame RATEAU Aude, Sergent-chef, CS Châteauneuf sur Sarthe Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur AMOSSE Julien, Sergent, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur BOTTEAU Nicolas, Sergent-chef, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur DE RIGAL Benjamin, Sergent, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur FLECHEAU Gaylord, Sergent-chef, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur LECOMTE Kévin, Caporal-chef, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur NESLO Nicolas, Sergent-chef, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur SIMON Mickaël, Caporal-chef, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur TOUCHET Anthony, Sergent-chef, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur TOUCHET Yoann, Sergent-chef, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur VIRIEUX Gillian, Sergent, CS Durestal Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur CIMETIERE Stéphane, Lieutenant, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur COURANT Florian, Sergent-chef, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur DUBRAY Anthony, Sapeur 1° classe, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur DURAND Eddy, Caporal-chef, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur GUILLOIS Mikaël, Sergent, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur JEFFRARD Frédéric, Sergent, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur LEROUELLE Benoît, Sergent, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MENARD Dimitri, Caporal, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MENARD Tiphaine, Caporal-chef, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MENEUX Fabrice, Sergent-chef, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MIRANDE Sylvain, Adjudant-chef, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur VINCONNEAU Olivier, Caporal-chef, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Madame TESSIER Angélique, Sergent-chef, CS Le Lion d'Angers Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur BARBE Denis, Caporal-chef, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BONIFACE Jean-Claude, Adjudant, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BOUSSIN Jean-Noël, Sergent CS, Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur DUBOS Richard, Sergent, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GANDON Julien, Sergent, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GANDON Nicolas, Sergent, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GANDON Romain, Caporal-chef, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GIRARDEAU Fabien, Sergent CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GIRARD Laurent, Caporal-chef, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur JARET Fabrice, Caporal-chef, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur LEBASTARD Stéphane, Sergent-chef, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur NOYER Anthony, Sergent-chef, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur PETITEAU Simon, Caporal, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur PHILIPPEAU Sylvain, Sergent, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Madame NOYER Julie, Caporal-chef, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Madame POINCLOUX Elodie, Caporal, CS Le Louroux Béconnais Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BELLANGER Nicolas, Sergent-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur FLANDRIN Vincent, Caporal-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur GAULTIER Romain, Caporal-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur HUNAUT Philippe, Sergent-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur NOURY Pascal, Caporal-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur ORILLARD Philippe, Adjudant-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur RABOUESNEL Stéphane, Sergent, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur ROUSSEAU Jordy, Caporal-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur FROUIN Anthony, Caporal, CPIR Champigné Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur THEARD Cyrille, Caporal-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur THEARD Jérémy, Sergent-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur THEARD Sébastien, Sergent-chef, CS Pouancé Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BARBONNAT Alexandre, Caporal-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BAUDY Florent, Sergent, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BODIER Matthieu, Sergent-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré  
Monsieur BOUILLE Nicolas Adjudant, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur BRANCHEREAU Michel, Caporal-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur DAVID Jean-François, Caporal-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur DAVID Sylvain, Sergent-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur GALISSON Cédric, Sergent, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur GROSBOIS Julien, Sergent-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur LACAULT Philippe, Sergent-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur LOBBE Julien, Sergent-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MANCEAU Thomas, Sergent-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MAUGET Stéphane, Infirmier principal, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur MENARD Sébastien, Sergent-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur PITON Ludovic, Sergent-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur POTTIER Mickaël, Sergent, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Madame GROSBOIS Tiphaine, Sergent-chef, CSR Segré Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur CLEMENT François, Caporal-chef, CS Tiercé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur DELHOMMEAU Alexis, Sergent-chef, CS Tiercé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur DUFFAY Mathieu, Sergent-chef, CS Tiercé Groupement territorial Nord - Segré

Monsieur CRESTIN Franck, Sergent-chef, CPI Champ sur Layon Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur JOLIVET Ronald, Lieutenant, CPI Champ sur Layon Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur LAROCHE Thomas, Sergent, CPI Champ sur Layon Groupement territorial Sud - Cholet

Madame PLANTE Michelle, Caporal-chef, CPI Champ sur Layon Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BATARDIERE Dominique, Sergent-chef, CPI Chanzeaux Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BELLARD Vincent, Lieutenant, CPI Chanzeaux Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur LUCAS Erwan, Sergent-chef, CPI Chanzeaux Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RABERGEAU Romain, Sergent, CPI Chanzeaux Groupement territorial Sud - Cholet

Madame GUIBERT Gaëlle, Caporal-chef, CPI Chanzeaux Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur FRIBAULT Martial, Sergent-chef, CPIR Beaulieu sur Layon Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur POUPLARD Jérôme, Adjudant, CPIR Beaulieu sur Layon Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur SCOUARNEC Yannick, Sergent-chef, CPIR Beaulieu sur Layon Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BRETAEU Damien, Sergent-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur CHATAIGNIER Arnaud, Caporal-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur EMERIAU Thierry, Caporal-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur FILLAUDEAU Damien, Caporal-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur GAUTHIER Nicolas, Caporal-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur GILBERT Cédric, Sergent-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur JADAULT Nicolas, Caporal-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur PEYRAT Christophe, Sergent-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RAFFEGEAU Samuel, Sergent, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RENAUD Ludovic, Caporal-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur ROCHARD Alain, Caporal-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Madame CHEVALIER Rose-Marie, Caporal-chef, CPIR Gesté Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur LAMBERT Reynald, Sergent, CPIR La Poitevinière Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur LAURENDEAU Thierry, Caporal-chef, CPIR La Poitevinière Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur SOULARD Freddy, Adjudant, CPIR La Poitevinière Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur SOULARD Guillaume, Sergent-chef, CPIR La Poitevinière Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur DELAHAYE Sébastien, Sergent, CPIR Le Longeron Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur SOULARD Anthony, Lieutenant, CPIR Le Longeron Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur VALIN Frédéric, Caporal-chef, CPIR Le Longeron Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BOITIAUX Stéphane, Lieutenant, CPIR St Lambert du Lattay Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur HALBERT Eric, Sergent-chef, CPIR St Lambert du Lattay Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RAIMBAULT Christophe, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CPIR St Lambert du Lattay Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RETHORE Nicolas, Sergent, CPIR St Lambert du Lattay Groupement territorial Sud - Cholet

Madame CESBRON Sophie, Caporal-chef, CPIR St Lambert du Lattay Groupement territorial Sud - Cholet

Madame REVERDY Angéline, Sergent-chef, CPIR St Lambert du Lattay Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BODY Bertrand, Lieutenant, CPI Valanjou Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RABIN Anthony, Sergent-chef, CPI Valanjou Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur ROUZIOU Benjamin, Caporal, CPI Valanjou Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur THARREAU Angélien, Caporal, CPI Valanjou Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BENETEAU Didier, Lieutenant, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur CHUPIN Laurent, Sergent-chef, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur GOURDON Gilles, Caporal-chef, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur JARRY Benjamin, Caporal-chef, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur LEFORT Samuel, Caporal-chef, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur LEMIERE Laurent, Caporal-chef, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur PAPIN Julien, Caporal-chef, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur PLESSIS Romain, Sergent, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur PYRE Maxime, Sergent-chef, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur CHEVALLIER Vincent, Adjudant, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Madame DAVY Stéphanie, Sergent-chef, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Madame DOLLET Amélie, Sergent-chef, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BENOITON Frédéric, Lieutenant, CS Champtoceaux Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur PLU Dimitri, Sergent-chef, CS Champtoceaux Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur POYER Yvan, Lieutenant, CS Champtoceaux Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RAYNAL Loïc, Sergent-chef, CS Champtoceaux Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RICHARD Jonathan, Sergent, CS Champtoceaux Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RIVIERE Frédéric, Caporal-chef, CS Champtoceaux Groupement territorial Sud - Cholet

Madame LELORE Anne, Caporal-chef, CS Champtoceaux Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur CHAILLOU Kévin, Sergent-chef, CS Le May sur Evre Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur CLEMOT Baptiste, Sergent, CS Le May sur Evre Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur GAUTIER Eddy, Lieutenant, CS Le May sur Evre Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur HUMEAU Gilles, Sergent-chef, CS Le May sur Evre Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur SALLE Aurélien, Caporal, CS Le May sur Evre Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur VENDE Nicolas, Caporal-chef, CS Le May sur Evre Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur VINCENT Patrice, Lieutenant, CS Le May sur Evre Groupement territorial Sud - Cholet  
Madame BILLAUD Mélanie, Sergent, CS Le May sur Evre Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur BARLIER Sébastien, Sapeur 1° classe, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur BOURIGAULT Arnaud, Sergent-chef, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur DUPE Ludovic, Caporal-chef, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur JEANNETEAU Julien, Caporal-chef, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur MORINEAU Samuel, Caporal-chef, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur PINEAU Benoît, Sergent-chef, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur PLUMEJAULT Julien, Sergent-chef, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur QUEVEAU Yohan, Adjudant-chef, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur ROULLIER Cédric, Sergent-chef, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Madame JOLLIVET Julie, Sergent, CS Le Pélican Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur BIROT Emmanuel, Sergent-chef, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur COLLIN Stéphane, Sergent, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur DESMOULINS Christophe, Sergent-chef, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur GIRAULT Thierry, Sergent-chef, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur HUTEAU Stéphane, Lieutenant, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur JOURDAN Stephen, Sergent, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur LEFRICHE Matthieu, Sergent-chef, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur MOREAU Philippe, Sergent-chef, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur PALIE Arnaud, Adjudant, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur SOURICE Sébastien, Caporal-chef, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Madame BIROT Marie-Claire, Sergent-chef, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Madame PALIE Christelle, Sergent, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Madame RENOU Laurence, Sergent, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet

Madame RICHOU Nicole, Sergent, CS Montfaucon Montigné Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur BECHAMEIL Jérôme, Sergent, CS Montrevault Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur CHALOPIN Léo, Caporal-chef, CS Montrevault Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur DUFIEF Willy, Sergent-chef, CS Montrevault Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur EMERIAU Sébastien, Lieutenant, CS Montrevault Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur MOREAU Gino, Sergent-chef, CS Montrevault Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur POUPARD Jérémie, Sergent, CS Montrevault Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur PRUVOST Sébastien, Sergent CS Montrevault Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur SECHER Fabien, Sapeur 1° classe, CS Montrevault Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur SEVESTRE Sylvain, Sapeur 1° classe, CS Montrevault Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur AUMONT Frédéric, Sergent-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur BEAUSSIER Romain, Sergent-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur BOISSEAU Maxime, Sergent, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur BOURON Julien, Caporal-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur CESBRON Samuel, Sergent-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur DUBOIS Franck, Adjudant, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur GABORIT Richard, Sergent-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur HERVOUET Vianney, Sergent, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur HULLIN Frédéric, Sergent, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur LEGRAND Philippe, Sergent-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur LOBBE Sébastien, Sergent, CSP Cholet Groupement territorial Sud Cholet  
Monsieur MERCEUR Laurent, Sergent-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur ROUSSEAU Erwan, Caporal, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur SIONNEAU Florian, Caporal-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur SOULARD Alain, Sergent-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur VITRE Stéphane, Adjudant-chef, CSP Cholet Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur GRIMAUULT Jérôme, Sergent-chef, CSR Chemillé Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur GUIET Yohann, Lieutenant, CSR Chemillé Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur LEPOURRY David, Caporal-chef, CSR Chemillé Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur MADELIN Mickaël, Sergent-chef, CSR Chemillé Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur MAROLLEAU Anthony, Sergent-chef, CSR Chemillé Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur RAYMOND Arnaud, Sergent, CSR Chemillé Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur ROINE Sylvain, Caporal-chef, CSR Chemillé Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur BLOND Vincent, Caporal-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur CHERRE David, Caporal-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur GUERIF Sébastien, Caporal-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur PROUX Georges, Sergent-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur ROBERT Hugues, Sergent-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur ROBICHON Mario, Sergent-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet  
Monsieur ROLLAND Sébastien, Adjudant-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur SEBILLEAU Loïc, Adjudant-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur THIBAUDAULT Pierre, Sergent-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet

Madame MARSOLLIER Elise, Sergent-chef, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet

Madame MOREAU Aline, Caporal, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet

Madame THIBAULT Marie, Sergent, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BOSSARD Sylvain, Sergent-chef, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur CAULET Matthieu, Sergent-chef, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur CERQUEUS Denis, Sergent, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur DUPE Sylvain, Sergent-chef, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur ERVIDEIRA Ludovic, Sergent, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur FONTENEAU Guillaume, Sergent-chef, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur JUVIN Sébastien, Lieutenant, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur LAURENDEAU Nicolas, Caporal-chef, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur PETIT Tony, Sergent, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur POILANE Vincent, Caporal-chef, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur REVERDY Xavier, Sergent-chef, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Madame LIAIGRE Angélique, Caporal-chef, CS St Macaire en Mauges Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BLOCHAS Christian, Caporal-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BOURREAU Nicolas, Lieutenant, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur CLAVEAU Victor, Caporal-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur FROUIN Ludwig, Sergent, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BARON Yohann, Sergent-chef, CSR Chemillé Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur BOUTIN Julien, Sergent, CS Beaupréau Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur LAVAUD Julien, Caporal, CS St Florent le Vieil Groupement territorial Sud - Cholet

Madame PAGE Marie-Claude, Caporal-chef, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Madame GABARD Hélène, Sergent-chef, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Madame CHOUTEAU Monique, Sergent, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur ROESCH Arnaud, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur RENARD Aurélien, Sergent-chef, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur POULIN Sébastien, Caporal-chef, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur MALINGE Sébastien, Sergent, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur MAILLET Fabrice, Sergent, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur LORILLEUX Vincent, Caporal-chef, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur HUTEAU Pascal, Caporal-chef, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur GAUDIN Philippe, Lieutenant, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet

Monsieur DIXNEUF François, Sergent-chef, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur CRAMOIS Jean-Philippe, Adjudant, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur COULOT Vital, Sergent, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur CAILLEAU Benoît, Caporal-chef, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur BARENGER Freddy, Adjudant, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur ANDREAU Nicolas, Sergent, CS Vihiers Groupement territorial Sud - Cholet  
 Madame NORMANDIN Valérie, Sergent-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Madame DAVY Marion, Caporal-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur VINET Benjamin, Sergent-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur THIBAUT Thierry, Sapeur 1<sup>o</sup> classe, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur PLANCHARD Benoît, Sergent-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur PICHERIT Frédéric, Sergent-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur PELLEN Ronan, Caporal-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur MATIGNON Ludovic, Caporal-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur MACE Nicolas, Lieutenant, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur JOLLY Freddy, Adjudant-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur HERSAN Guillaume, Caporal-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Monsieur GAUTIER David, Sergent-chef, CS Thouarcé Groupement territorial Sud - Cholet  
 Madame MOREAU Fabienne, Infirmier Principal, Service de Santé et de Secours Médical Service de Santé et de Secours Médical  
 Monsieur BERTHELOT Florent, Infirmier-Chef, Service de Santé et de Secours Médical Service de Santé et de Secours Médical  
 Monsieur BOURNAZEL Vincent, Médecin Commandant, Service de Santé et de Secours Médical Service de Santé et de Secours Médical  
 Monsieur ESLING Frédéric, Médecin Commandant, Service de Santé et de Secours Médical Service de Santé et de Secours Médical  
 Madame HOUSSIN Laurence, Médecin Commandant, Service de Santé et de Secours Médical Service de Santé et de Secours Médical  
 Monsieur BRUNET Anthony, Sergent, CPI Valanjou – VALANJOU  
 Monsieur PELTIER Christophe, Caporal-chef, CS Chalennes sur Loire – CHALONNES SUR LOIRE  
 Monsieur REGLIN Benoit, Caporal-chef, CPIR Mazé – MAZE MILON  
 Monsieur ANJUBAULT Aurélien, Sergent-chef, CS Longué Jumelles – LONGUE JUMELLES  
 Monsieur REZE Florent, Sergent-chef, PIR Morannes – MORANNES/SARTHE -DAUMERAY  
 Madame JEMIN Céline, Caporal-chef, CPIR Vern d'Anjou – L'ERDRE EN ANJOU  
 Monsieur MERLET Paul, Sergent-chef, CPIR Vern d'Anjou – L'ERDRE EN ANJOU  
 Monsieur DUPIN François, Sergent-chef, CS Duestal – DURTAL  
 Monsieur FAUCHEUX Sébastien, Sergent-chef, CS Duestal – DURTAL  
 Monsieur VINCELOT Cédric, Caporal-chef, CS Lourux Béconnais – VAL D'ERDRE AUXENCE  
 Monsieur FOIN Jean-Christophe, Sergent-chef, CSR Segré – SEGRE EN ANJOU BEU  
 Madame MOUTIER Laurence, Caporal-chef, CPI Chanzeaux – CHEMILLE EN ANJOU  
 Monsieur BAUDONNIERE Guillaume, Sergent-chef, CPIR Beaulieu sur Layon – BEAULIEU SUR LAYON  
 Monsieur LAROCHE Kévin, Sergent-chef, CSP Cholet – CHOLET  
 Monsieur LEDUC Damien, Sergent, CPI La Possonniere – LA POSSONNIERE »

**Article 2 :**

La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Maine-et-Loire.

Angers, le 11 février 2019

Pour le Préfet absent,  
Le Secrétaire général de la préfecture

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.

Pascal GAUCI



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Préfecture

Direction de la réglementation  
et des collectivités locales  
Bureau de l'Intercommunalité

**Arrêté n° DRCL/BI/2019-38**

Dissolution du syndicat intercommunal  
d'assainissement de la région du Louroux-Béconnais

**ARRÊTÉ**

**Le préfet de Maine-et-Loire,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 2113-2, L. 5211-25-1, L. 5212-1 à L. 5212-5 et L. 5212-33 ;

Vu l'arrêté préfectoral D2.81 n° 661 du 6 avril 1981 modifié, autorisant la création du syndicat intercommunal d'assainissement de la région du Louroux-Béconnais ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCL/2015-105 du 22 décembre 2015, portant création, à compter du 1er janvier 2016, de la commune nouvelle Erdre-en-Anjou, constituée des communes de Brain-sur-Longuenée, Gené, Vern-d'Anjou et La Pouëze ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL/BSFL n° 2016-128 du 30 septembre 2016, portant création, à compter du 15 décembre 2016, de la commune nouvelle Val d'Erdre-Auxence, constituée des communes de La Cornuaille, Le Louroux-Béconnais et Villemoisan ;

Vu la délibération du 5 décembre 2018 du comité syndical du syndicat intercommunal d'assainissement de la région du Louroux-Béconnais, proposant la dissolution du syndicat au 31 décembre 2018 ;

Vu les délibérations des conseils municipaux des communes membres approuvant la dissolution du syndicat et la répartition de l'actif et du passif du syndicat aux communes membres au prorata des mètres linéaires des travaux réalisés par le syndicat intercommunal d'assainissement de la région du Louroux-Béconnais :

- Bécon-les-Granits le 6 décembre 2018,
- Erdre-en-Anjou (pour la commune déléguée de La Pouëze) le 7 janvier 2019,

- Saint-Augustin-des-Bois le 14 janvier 2019,
- Saint-Clément-de-la-Place le 19 décembre 2018 ,
- Saint-Sigismond le 14 janvier 2019,
- Val-d'Erdre-Auxence le 11 décembre 2018 ;

Vu les délibérations du 20 décembre 2018 du comité syndical :

– affectant la clé de répartition correspondant à la longueur des ruisseaux et émissaires présents sur leur territoire, à savoir :

Bécon-les-Granits	16,11 %
Erdre-en-Anjou	11,74 %
Saint-Augustin-des-Bois	4,14 %
Saint-Clément-de-la-Place	21,58 %
Saint-Sigismond	5,52 %
Val-d'Erdre-Auxence	40,91 %

– transmettant les déclarations d'intérêt général prises par le préfet au profit du syndicat aux communes membres ;

– approuvant le compte de gestion 2018 et le compte administratif 2018 du syndicat ;

Considérant que les conditions de liquidation du syndicat intercommunal d'assainissement de la région du Louroux-Béconnais sont réunies ;

### ARRÊTE :

**Article 1er.** - Le syndicat intercommunal d'assainissement de la région du Louroux-Béconnais est dissous dès la publication de cet arrêté.

**Article 2 :** L'état de la répartition figure en annexe au présent arrêté.

**Article 3 :** Les communes de Bécon-les-Granits, Erdre-en-Anjou, Saint-Augustin-des-Bois, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Sigismond et Val-d'Erdre-Auxence sont substituées au syndicat pour poursuivre les travaux d'intérêt général (DIG) en cours de validité dont celui-ci était bénéficiaire.

**Article 4 :** Les registres et archives du syndicat sont déposées aux archives départementales de Maine-et-Loire.

**Article 5.** - Le secrétaire général de la préfecture, la sous-préfète de Segré-en-Anjou Bleu, le directeur départemental des finances publiques, le président du syndicat intercommunal d'assainissement de la région du Louroux-Béconnais et les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine-et-Loire.

Fait à Angers, le 11 FEV. 2019



Bernard GONZALEZ

Nom des communes	Longueur totale	Pourcentage
Bécon les Granits	29 730,00	16,11%
La Cornuaille	14 513,00	7,86%
Le Louroux-Béconnais	56 124,00	30,40%
Villemoisin	4 894,00	2,65%
Saint-Augustin des Bois	7 641,00	4,14%
Saint Clément de la Place	39 827,00	21,58%
Saint Sigismond	10 191,00	5,52%
La Pouéze	21 674,00	11,74%
Total :	184 594,00	100,00%

Numéro compte	Libellé compte	BE débit		ONS débit		ONS crédit		OB débit		OB crédit		Total débit		Total crédit		Solde débit		Solde crédit	
		BE débit	BE crédit	ONS débit	ONS crédit	OB débit	OB crédit	OB débit	OB crédit	Total débit	Total crédit	Solde débit	Solde crédit	Solde débit	Solde crédit				
1021	Dotation	0,00	1 634 575,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 634 575,66	0,00	0,00	1 634 575,66	0,00	0,00	
10222	FACTVA	0,00	194 976,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 976,33	0,00	0,00	194 976,33	0,00	0,00	
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	134 857,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 857,32	0,00	0,00	134 857,32	0,00	0,00	
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé	0,00	210 226,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 226,76	0,00	0,00	210 226,76	0,00	0,00	
110	Report à nouveau solde créditeur	0,00	68 349,93	47 803,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 803,93	68 349,93	0,00	0,00	20 546,00	0,00	0,00	
12	Résultat exercices excédit déficit	47 803,93	0,00	0,00	47 803,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 803,93	47 803,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1323	Dept	0,00	21 629,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 629,61	0,00	0,00	21 629,61	0,00	0,00	
1328	Autres	0,00	36,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,11	0,00	0,00	36,11	0,00	0,00	
2145	Const sol aurul instal agencet amégat	2 185 566,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 368,48	0,00	0,00	2 185 566,85	0,00	0,00	2 185 566,85	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	6 368,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 736,94	0,00	0,00	10 736,94	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres instal mat outill tech	145,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145,91	0,00	0,00	145,91	0,00	0,00	0,00	
2159	Autres instal mat informatic	2 422,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 422,94	0,00	0,00	2 422,94	0,00	0,00	0,00	
2159	Autres instal mat outill tech	873,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873,42	0,00	0,00	873,42	0,00	0,00	0,00	
20651	Compositions et droits similaires	0,00	873,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873,42	0,00	0,00	873,42	0,00	0,00	0,00	
20181	Autres instal mat outill tech	0,00	145,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145,91	0,00	0,00	145,91	0,00	0,00	0,00	
20181	Instal gales agencet amégat divers	0,00	2 422,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 422,94	0,00	0,00	2 422,94	0,00	0,00	0,00	
4011	Fournisseurs	0,00	72,00	17 232,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 232,15	17 232,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4041	Fournis immob	0,00	0,00	4 368,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 368,48	4 368,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	377,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377,93	377,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	2 393,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 393,81	2 393,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
515	Compte au trésor	24 987,48	0,00	0,00	24 372,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 987,48	24 372,37	615,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
615232	Réseau	0,00	0,00	16 636,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 636,22	16 636,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357,93	0,00	0,00	357,93	0,00	0,00	0,00	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115,00	0,00	0,00	115,00	0,00	0,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123,47	0,00	0,00	123,47	0,00	0,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	
6551	Indemnités maires adjoints conseillers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 541,51	0,00	0,00	2 541,51	0,00	0,00	0,00	
6553	Cotisations retraite maire adis conseil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106,76	0,00	0,00	106,76	0,00	0,00	0,00	
<b>Total Général</b>		<b>2 268 168,99</b>	<b>2 268 168,99</b>	<b>72 176,30</b>	<b>96 475,67</b>	<b>24 299,37</b>	<b>2 364 644,66</b>	<b>2 220 292,06</b>											





Ecritures de ventilation suite à la dissolution du SIAA	Budget SIAA 100,00%		Bécon les Granits 16,11%		Val d'Érdre Auzence 40,92%		Saint-Augustin-des-Bois 4,10%		Saint-Clément de la Place 21,58%		Saint-Sigismond 5,52%		Érdre en Anjou 11,74%	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021 Dotation	1 634 575,66 €	0,00 €	0,00 €	263 258,47 €	0,00 €	688 825,28 €	0,00 €	67 660,88 €	0,00 €	352 667,18 €	0,00 €	80 241,07 €	0,00 €	191 922,78 €
10222 FCTVA	154 976,33 €	0,00 €	0,00 €	31 402,14 €	0,00 €	79 779,18 €	0,00 €	8 070,76 €	0,00 €	42 067,03 €	0,00 €	10 764,18 €	0,00 €	22 893,04 €
10228 Autres fonds d'investissement	134 857,32 €	0,00 €	0,00 €	21 719,60 €	0,00 €	55 180,05 €	0,00 €	5 882,22 €	0,00 €	29 096,08 €	0,00 €	7 445,16 €	0,00 €	15 834,20 €
1068 Excédit de fonctionnement capitalisé	210 226,76 €	0,00 €	0,00 €	33 858,31 €	0,00 €	86 019,25 €	0,00 €	8 702,03 €	0,00 €	45 957,99 €	0,00 €	11 606,12 €	0,00 €	24 683,86 €
110 Report à nouveau solde créditeur	20 546,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
12 Résultat exercice 2018 déficitaire	0,00 €	20 546,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1323 Dépt	21 629,61 €	0,00 €	0,00 €	3 483,58 €	0,00 €	8 850,27 €	0,00 €	895,33 €	0,00 €	4 666,69 €	0,00 €	1 194,12 €	0,00 €	2 539,62 €
1328 Autres	38,11 €	0,00 €	0,00 €	6,14 €	0,00 €	15,59 €	0,00 €	1,58 €	0,00 €	8,22 €	0,00 €	2,11 €	0,00 €	4,47 €
2145 Const sol autre instal agent aménagé	0,00 €	2 185 586,85 €	351 998,99 €	0,00 €	894 276,36 €	0,00 €	90 488,35 €	0,00 €	471 546,05 €	0,00 €	120 660,00 €	0,00 €	256 617,09 €	0,00 €
2151 Réseaux de voirie	0,00 €	10 736,94 €	1 729,25 €	0,00 €	4 393,27 €	0,00 €	444,44 €	0,00 €	2 316,54 €	0,00 €	592,76 €	0,00 €	1 260,88 €	0,00 €
Totaux :	2 216 849,79 €	2 216 849,79 €	353 728,24 €	353 728,24 €	888 669,63 €	888 669,63 €	90 912,80 €	90 912,80 €	473 862,59 €	473 862,59 €	121 252,76 €	121 252,76 €	257 877,77 €	257 877,77 €

## Détermination de la clé de répartition

Nom des communes	Longueur totale (m)	pourcentage
Bécon les Granits	29 730,00	16,11%
La Chapelle	37 519,00	20,52%
La Courbe-Secourès	66 324,00	36,14%
Villemur	23 841,00	12,59%
Val d'Érdre Auzence	75 531,00	40,92%
Saint-Augustin des Bois	7 641,00	4,14%
Saint-Clément de la Place	39 827,00	21,58%
Saint-Sigismond	10 191,00	5,52%
Érdre en Anjou	21 074,00	11,74%
TOTAL	184 994,00	100,00%





PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Préfecture

Direction de la réglementation  
et des collectivités locales  
Bureau de l'Intercommunalité

Arrêté n° DRCL/BI/2019- 3<sup>9</sup>

Syndicat mixte Réseau Loire Alerte  
Modifications statutaires

**ARRÊTÉ**

**Le préfet de Maine-et-Loire,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5721-1 à L. 5722-11 ;

Vu l'arrêté interpréfectoral D3-98 n° 946 du 13 octobre 1998 modifié portant création du syndicat mixte d'études et d'alerte pour la protection des ressources en eau potable dans le bassin de la Loire angevine et atlantique ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL/BCL n° 2012-052-0001 du 21 février 2012 portant nouvelle dénomination du syndicat, à savoir Syndicat mixte "Réseau Loire Alerte" ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL/BI n° 2017-122 du 13 décembre 2017 autorisant entre les communautés de communes Anjou Bleu Communauté, Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance et des Vallées du Haut-Anjou, la création au 1er janvier 2018, d'un syndicat mixte fermé d'alimentation en eau potable, dénommé "Syndicat d'eau de l'Anjou" ;

Vu la délibération du 18 mai 2018 du comité syndical du Syndicat d'eau de l'Anjou, sollicitant son adhésion au syndicat mixte Réseau Loire Alerte ;

Vu la délibération du 6 décembre 2018 du comité syndical du syndicat mixte Réseau Loire Alerte, approuvant l'adhésion du Syndicat d'eau de l'Anjou ainsi que les nouveaux statuts du syndicat ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

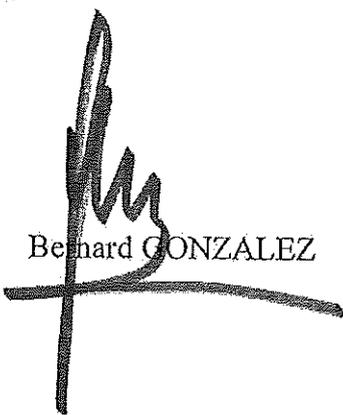
## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>.** – Les statuts du syndicat mixte Réseau Loire Alerte sont modifiés. Ils sont annexés au présent arrêté et se substituent, dès sa publication, à ceux figurant dans l'arrêté interpréfectoral D3-98 n° 946 du 13 octobre 1998 susvisé.

**Article 2.** – Les arrêtés DRCL/BCL n° 2012/074-0004 du 14 mars 2012 et 2014/303-0003 du 30 octobre 2014 portant modification de l'article 1 des statuts du syndicat mixte "Réseau Loire Alerte" sont abrogés.

**Article 3.** – Les secrétaires généraux des préfectures de Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique, les sous-préfets de Châteaubriant-Ancenis (44), Cholet, Saumur et Segré-en-Anjou Bleu, le directeur départemental des finances publiques et le président du syndicat mixte "Réseau Loire Alerte" sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers le 11 FEV. 2019

  
Bernard GONZALEZ

## **STATUTS**

### **Article 1<sup>er</sup> : DÉNOMINATION**

En application du code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 5721-1 et suivants, il est formé un syndicat mixte ouvert dénommé "Syndicat Mixte Réseau Loire Alerte (RLA) et ci-après désigné le "syndicat".

### **Article 2 : COMPOSITION**

Le syndicat a vocation à rassembler les structures productrices d'eau à partir de prélèvements d'eau (en tout ou partie) dans le bassin de la Loire Angevine et Atlantique (Loire et ses affluents, jusqu'à 40 km en amont).

Le syndicat est composé des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) suivants, ci-après désignés "les membres" :

- ◆ Métropole Nantes Métropole ;
- ◆ Communauté urbaine Angers Loire Métropole ;
- ◆ Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire ;
- ◆ Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de la région d'Ancenis ;
- ◆ Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de Vignoble-Grandlieu ;
- ◆ Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) des Mauges et de la Gâtine ;
- ◆ Syndicat mixte intercommunal d'alimentation en eau potable (SMIAEP) de Montsoreau-Candes ;
- ◆ Syndicat mixte d'adduction d'eau potable (SMAEP) des eaux de Loire (dans la limite de la commune déléguée de Saint-Florent-le-Vieil) ;
- ◆ Syndicat d'eau de l'Anjou (SEA).

### **Article 3 : OBJET ET MISSIONS**

Le syndicat a pour objet la définition et la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réalisation et à la gestion d'un plan d'alerte et de prévention commun à l'ensemble des captages d'eau sollicitant la Loire et ses alluvions dans les départements du Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

Pour ce faire, il se dotera des moyens techniques et humains nécessaires à la connaissance des risques de pollutions véhiculés par la Loire et des modalités de migrations et d'impact de ces pollutions sur les pompages publics d'eau destinés à l'alimentation humaine de ces deux départements.

Le secteur géographique de ces études et interventions pourra ne pas être limité aux départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique et s'étendre 60 kilomètres en amont sur la Loire et la Vienne.

En particulier, l'inventaire des pollutions prendra en compte l'ensemble des installations créant un risque significatif sur la totalité du bassin et le réseau d'alerte devra être opérationnel depuis Tours et connecté avec le réseau d'alerte existant ou à créer dans le département d'Indre-et-Loire.

Les interventions du syndicat en amont du Maine-et-Loire se feront en concertation avec les départements concernés et dans le respect des prérogatives de ces départements.

La détermination et la mise en œuvre des périmètres de protection en application du code de la santé publique (articles L.1321-2 et R.1321-33) ne sont pas transférées à ce syndicat d'étude et restent de ce fait de la compétence de chaque collectivité ou établissement public, maître d'ouvrage d'alimentation en eau potable. Les études réalisées dans le cadre de ce syndicat contribueront à la mise en œuvre des périmètres de protection éloignés des sites de pompes.

Le syndicat a, en outre, pour mission de contribuer à la mise en œuvre d'une cellule technique de suivi et d'information en matière de pollution de la Loire.

#### **Article 4 : RÔLE DU SYNDICAT LORS D'ÉVÉNEMENTS ACCIDENTELS**

Les décisions prises concernant l'alimentation en eau potable des populations sont arrêtées dans le cadre des plans de secours mis en œuvre par les préfets des départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire.

La cellule d'alerte ne se substitue pas à ces organisations de secours. Elle vient en appui des décisions arrêtées dans le cadre de ces plans de secours préfectoraux.

Le rôle de la cellule d'alerte en situation de crise est notamment le suivant :

- ◆ participation et propositions de surveillance du milieu ;
- ◆ contribution à la connaissance du risque : nature de la pollution, gravité, interprétation des résultats d'étude du plan d'alerte pour les différents sites de pompage en Loire et dans les alluvions ;
- ◆ suivi du déroulement des pollutions : déplacements pour observation, prélèvements le cas échéant. Ces derniers seront effectués en coordination avec les services de secours ;
- ◆ transmission d'informations aux acteurs de terrain. Chaque pollution donnera lieu à la rédaction de fiches. Celles-ci seront archivées ou complétées par des enquêtes pour informations complémentaires le cas échéant.

La cellule d'alerte informe sans délai les services des préfectures concernées (service interministériel de défense et de protection civiles) et l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays-de-la-Loire de tout événement, dont elle a connaissance, pouvant constituer une menace pour l'alimentation en eau afin que ces derniers puissent prendre, en liaison avec les maîtres d'ouvrage concernés, les décisions quant à des restrictions éventuelles de consommation d'eau ou modifications des conditions d'exploitation des unités de production d'eau. Inversement, la cellule d'alerte est associée aux actions menées dans les deux départements par les différents services de l'État ou des collectivités territoriales dès lors que ces actions peuvent contribuer à une meilleure efficacité des interventions de la cellule.

#### **Article 5 : TRAVAUX DU COMITÉ**

Le syndicat s'appuiera, pour définir ses orientations et mener ses études, sur un comité technique dont il définira la composition. Ce comité pourra comporter notamment des représentants des syndicats membres, mais aussi, le cas échéant, la direction départementale des territoires 49 (DDT49), la direction départementale des territoires et de la mer 44 (DDTM44, délégation à la mer et au littoral), l'ARS Pays-de-la-Loire, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire (DREAL), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et tout représentant d'un organisme public participant financièrement à l'étude ainsi que les représentants des services techniques des collectivités concernées.

#### **Article 6 : DURÉE**

Le syndicat est constitué pour une durée illimitée.

## **Article 7 : SIÈGE**

Le siège social du syndicat est fixé à la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, au 83 rue du Mail, CS80 011 – 49020 ANGERS CEDEX 02.

## **Article 8 : COMITÉ SYNDICAL**

Le syndicat est administré par un comité composé de la manière suivante :

- chaque membre dispose d'un(e) délégué(e) titulaire ;
- chaque membre désignera un(e) délégué(e) suppléant(e) appelé(e) à siéger au Comité avec voix délibérative en cas d'empêchement du (de la) délégué(e) titulaire.

Le comité syndical est l'organe délibérant du syndicat. Il règle, par délibération, les affaires du syndicat et se prononce chaque fois que cela est prévu par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou chaque fois que son avis est requis.

### **Le (la) Président(e)**

Le (la) président(e) est l'organe exécutif de l'établissement public de coopération intercommunale.

Il prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes de l'établissement public de coopération intercommunale.

À partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge.

Le Président est élu suivant les dispositions similaires à celui de l'élection des maires et adjoints.

### **Vice-Président(e)s**

Le comité syndical peut déterminer par délibération un nombre de vice-président(e)s voulu dans les limites fixées à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le mandat des vice-président(e)s prend fin en même temps que celui des membres de l'organe délibérant.

Le (la) président(e) et les vice-président(e)s peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant dans les limites fixées à l'article L.5211-10 précité.

Le (la) vice-président(e)s est élu suivant les dispositions similaires à celui de l'élection des maires et adjoints.

## **Article 9 : BUREAU**

Il est décidé de ne pas constituer de bureau.

## **Article 10 : BUDGET**

Le budget du syndicat pourvoit aux dépenses incombant à celui-ci, notamment à l'aide des ressources visées à l'article L. 5212-19 du CGCT et en particulier :

- ◆ des contributions de ses membres ;
- ◆ des subventions et participations de l'État, de collectivités territoriales, d'établissements publics, de l'Union Européenne ;
- ◆ le produit des dons ou legs ;
- ◆ plus largement, le produit de toutes les taxes, redevances, financements correspondant aux services assurés ou aux investissements réalisés par le syndicat.

La contribution des collectivités membres citées à l'article 2 se fera au prorata des volumes prélevés (base N-2 par rapport à l'exercice concerné).

Pour le Syndicat d'eau de l'Anjou, constitué au 1er janvier 2018, l'estimation du volume se fera par appréciation des quantités prélevées par les anciens syndicats constituant le SEA.

## **Article 11 : MODIFICATIONS STATUTAIRES - DISSOLUTION**

Les modifications des conditions initiales de composition et de fonctionnement du syndicat et, plus largement, les modifications statutaires ou la dissolution du syndicat sont effectuées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

XXXXXXXXXXXX



**PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE**

**PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE  
DIRECTION DE L'INTERMINISTERIALITE  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Bureau des procédures  
environnementales et foncières**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES DE MAINE-ET-  
LOIRE**

**Service Eau Environnement Forêt  
Unité protection et police de l'eau**

Arrêté DIDD-BPEF-2019 n° 40

**SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT ET DE  
GESTION DES EAUX LAYON AUBANCE  
LOUETS**

Travaux de remise en état du Livier consécutifs à la suppression d'un obstacle à la continuité écologique au droit du plan d'eau communal de Trémont sur la commune de Lys-Haut-Layon

**Déclaration d'Intérêt Général au titre  
de l'article L.211-7 du code de  
l'environnement**

**ARRETE**

**Le Préfet de Maine-et-Loire  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la Directive 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau en date du 23 octobre 2000 ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.211-7, L214-3-1, R.214-88 à R.214-104 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article L.151-37 modifié par l'article 68 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2015 du préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret, préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin (SDAGE) Loire-Bretagne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures ;

Vu l'arrêté préfectoral D3-2006 n° 155 du 24 mars 2006 approuvant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des bassins versants du Layon et de l'Aubance ;

Vu l'arrêté préfectoral DIDD-BPEF-2019 n° 41 du 12 février 2019 autorisant le Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets et les personnes auxquelles il aura, le cas échéant, délégué ses droits à occuper temporairement des terrains privés afin d'exécuter les travaux de restauration morphologique du Livier au droit du plan d'eau communal de Trémont sur la commune de Lys-Haut-Layon ;

Vu la délibération du 12 septembre 2018 des membres du bureau du Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets relative aux demandes de déclaration d'intérêt général et d'occupation temporaire de terrains privés pour les travaux de restauration morphologique du Livier au droit du plan d'eau communal de Trémont sur la commune de Lys-Haut-Layon ;

Vu le dossier déposé à la Direction départementale des territoires le 6 juin 2018 par le Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets et relatif à la déclaration d'intérêt général des travaux de remise en état du Livier, consécutifs à la suppression d'un obstacle à la continuité écologique au droit du plan d'eau communal de Trémont sur la commune de Lys-Haut-Layon, au titre des articles L214-3-1 et R.214-88 à R.214-104 du code de l'environnement et à la demande d'occupation temporaire de terrains privés ;

Considérant que la réalisation d'un ruisseau de contournement remettant le lit du cours d'eau en fond de vallée à la place du plan d'eau communal et la restauration du lit en amont de l'ancien plan d'eau sur 400 m permet de restaurer la continuité écologique et d'améliorer la qualité hydromorphologique du Livier ;

Considérant que ces travaux de restauration des milieux aquatiques n'entraînent aucune expropriation et que le maître d'ouvrage ne demande aucune participation financière aux personnes intéressées ;

Considérant qu'en vertu de l'article L.151-37 du code rural et de la pêche maritime, la présente déclaration d'intérêt général est dispensée d'enquête publique ;

Considérant que le projet présenté est compatible avec le SDAGE du bassin Loire-Bretagne ;

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture ;

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 : DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les travaux de remise en état du Livier consécutifs à la suppression d'un obstacle à la continuité écologique au droit du plan d'eau communal de Trémont sur la commune de Lys-Haut-Layon sont déclarés d'intérêt général.

Le Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets est autorisé, en qualité de maître d'ouvrage, à réaliser les travaux d'aménagement décrits dans le dossier de demande susvisé.

## **ARTICLE 2 : NATURE DES TRAVAUX**

Ces travaux sont réalisés conformément aux plans et au contenu du dossier de remise en état, non contraire aux dispositions du présent arrêté et comprennent :

1. L'aménagement de 3 micro-seuils en enrochement au niveau du pont permettant d'envoyer le dalot
2. la restauration du ruisseau en fond de vallée à la place du plan d'eau communal
3. l'aménagement d'un plan d'eau de 580 m<sup>2</sup> en rive gauche
4. le réméandrage du ruisseau en amont de l'ancien plan d'eau (du profil 12 à l'amont du plan d'eau)
5. la recharge granulométrique de l'amont du site (du pont RD960 au profil n°12)

Les travaux 1 à 4 sont réalisés sur des parcelles communales.

Les travaux n°5 de recharge granulométrique sont réalisés sur des parcelles privées.

## **ARTICLE 3 : PHASE TRAVAUX**

Les travaux seront conduits de manière à éviter l'entraînement de matières en suspension et de substances polluantes vers les milieux naturels, et de préférence hors période pluvieuse.

Le maître d'ouvrage doit prendre toutes les précautions nécessaires afin de prévenir les pollutions accidentelles et les dégradations et désordres éventuels que les travaux ou l'ouvrage pourraient occasionner, au cours de leur réalisation ainsi qu'après cette dernière. Il doit en outre garantir une capacité d'intervention rapide de jour comme de nuit afin d'assurer le repliement des installations du chantier en cas de crue consécutive à un phénomène pluvieux de forte amplitude.

En cas d'incident lors des travaux, susceptible de provoquer une pollution ou un désordre dans l'écoulement des eaux à l'aval ou à l'amont du site, le maître d'ouvrage doit prendre toutes les mesures possibles pour y mettre fin, en évaluer les conséquences et y remédier. Les travaux sont interrompus jusqu'à ce que les dispositions nécessaires soient prises pour en éviter le renouvellement. Il en informe dans les meilleurs délais le préfet, le service chargé de la police de l'eau et le maire, intéressés soit du fait du lieu de l'accident, soit du fait des conséquences potentielles de l'accident.

## **ARTICLE 4 : DUREE DE L'AUTORISATION**

La présente déclaration d'intérêt général sera caduque dans un délai de 3 ans à compter de la date de publication si les travaux mentionnés à l'article 2 du présent arrêté n'ont pas fait l'objet d'un commencement de réalisation substantiel.

## **ARTICLE 5 : CONFORMITE ET MODIFICATION**

Les travaux objet du présent arrêté seront situés, installés et exploités conformément aux plans et contenu du dossier non contraire aux dispositions du présent arrêté.

Toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier doit être portée avant sa réalisation à la connaissance du préfet.

## **ARTICLE 6 : INFORMATION DES RIVERAINS**

Une convention est signée entre le Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets et les propriétaires des parcelles impactées par les travaux mentionnés à l'article 2 du présent arrêté. Cette convention précise notamment la nature des travaux, les références cadastrales des parcelles susmentionnées, la période et la durée des travaux prévus.

## **ARTICLE 7 : DROIT DE PASSAGE**

Pendant la durée des travaux, les propriétaires et leurs ayants-droit, des parcelles riveraines où les travaux ont été déclarés d'intérêt général, sont tenus de permettre, et ce sans indemnité, le libre passage aux agents en charge de la réalisation et de la surveillance des travaux, ainsi que, le cas échéant, des engins mécaniques strictement nécessaires à leur réalisation.

Au-delà des opérations d'aménagement, les propriétaires doivent laisser le passage aux agents du Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon-Aubance-Louets chargés d'apprécier l'état général du cours d'eau afin d'envisager les éventuelles modalités d'entretien et d'ajustement.

## **ARTICLE 8 : OBLIGATION D'ENTRETIEN**

Le présent arrêté ne dispense pas les propriétaires des obligations relatives à l'entretien des cours d'eau prévues à l'article L.215-14 du Code de l'Environnement.

## **ARTICLE 9 : DECLARATION DES INCIDENTS OU ACCIDENTS**

Le maître d'ouvrage est tenu, dès qu'il en a connaissance, de déclarer au préfet tout incident ou accident intéressant les installations, ouvrages, travaux ou activités faisant l'objet de la présente autorisation portant atteinte à l'un ou plusieurs des intérêts mentionnés à l'article L.211-1 du Code de l'Environnement.

Sans préjudice des mesures que pourra prescrire le préfet, le maître d'ouvrage devra prendre ou faire prendre toutes dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

## **ARTICLE 10 : DROIT DES TIERS**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

## **ARTICLE 11 : PUBLICATION**

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine-et-Loire et mis en ligne sur le site [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr). Il sera affiché en mairie de Lys-Haut-Layon pendant au moins un mois. Procès-verbal de l'accomplissement de ces formalités sera dressé par le maire.

## **ARTICLE 12 : EXECUTION**

Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de l'arrondissement de Cholet, le directeur départemental des territoires, le président du Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon-Aubance-Louets, le maire de la commune de Lys-Haut-Layon et les agents visés à l'article L.216-3 du code de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Angers, le 12 FEV. 2019

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire général de la Préfecture



Pascal GAUCI

*Délais et voies de recours : Dans le délai de deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de mes services, d'un recours hiérarchique auprès du ministre compétent, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes.*

11 12 13



## PREFET DE MAINE-ET-LOIRE

Préfecture  
Direction de l'interministérialité  
et du développement durable  
Bureau des procédures  
environnementales et foncières

Arrêté DIDD-BPEF-2019 n° 41

### **SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX LAYON AUBANCE LOUETS**

Travaux de remise en état du Livier  
consécutifs à la suppression d'un obstacle à  
la continuité écologique au droit du plan  
d'eau communal de Trémont sur la  
commune de Lys-Haut-Layon

### **Autorisation d'occupation temporaire de terrains privés**

### **ARRETE**

**Le Préfet de Maine-et-Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code de l'environnement, notamment l'article L.211-7 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L.151-37  
modifié par l'article 68 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la  
simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives ;

Vu la loi du 29 décembre 1892 modifiée, relative aux dommages causés à la  
propriété privée par l'exécution des travaux publics, notamment son article 3 portant  
sur la délivrance de l'autorisation d'occupation temporaire de terrains privés ;

1/4

Vu l'arrêté préfectoral DIDD-BPEF-2018 n° 40 du 12 février 2019 déclarant d'intérêt général, au titre de l'article L 211-7 du code de l'environnement, les travaux de remise en état du Livier, consécutifs à la suppression d'un obstacle à la continuité écologique au droit du plan d'eau communal de Trémont sur la commune de Lys-Haut-Layon ;

Vu la délibération du 12 septembre 2018 des membres du bureau du Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets relative aux demandes de déclaration d'intérêt général et d'occupation temporaire de terrains privés pour les travaux de restauration morphologique du Livier au droit du plan d'eau communal de Trémont sur la commune de Lys-Haut-Layon ;

Vu le dossier déposé à la Direction départementale des territoires le 6 juin 2018 par le Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets et relatif à la déclaration d'intérêt général des travaux de remise en état du Livier, consécutifs à la suppression d'un obstacle à la continuité écologique au droit du plan d'eau communal de Trémont sur la commune de Lys-Haut-Layon, au titre des articles L214-3-1 et R.214-88 à R.214-104 du code de l'environnement et à la demande d'occupation temporaire de terrains privés;

Vu le plan parcellaire indiquant les terrains concernés ;

Considérant que ces travaux se rapportent à la restauration des milieux aquatiques, qu'ils n'entraînent aucune expropriation et que le maître d'ouvrage ne demande aucune participation financière aux personnes intéressées ;

Considérant qu'en vertu de l'article L 151-37 du code rural et de la pêche maritime, lesdits travaux remplissent les conditions pour être dispensés d'enquête publique, sous réserve qu'il soit procédé comme indiqué à l'article 3 de la loi du 29 décembre 1982 susvisée ;

Sur la proposition du Secrétaire général de la préfecture,

## ARRÊTE

### Article 1 :

Les représentants du Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets ainsi que ceux de l'entreprise à laquelle le syndicat aura, le cas échéant, délégué ses droits sont autorisés à occuper temporairement les parcelles suivantes situées dans la commune de Lys-Haut-Layon (commune déléguée de Trémont) :

- parcelle n° 627 (section B) appartenant à l'entreprise BEAU Frères
- parcelles n° 628 et 642 (section B) appartenant à la société A3L
- parcelle n° 643 (section B) appartenant à Mme Claudie Gaschet et Mme Jeanne Patet
- parcelle n° 644 (section B) appartenant à Mme Simone Gaschet

Le plan parcellaire correspondant est joint au présent arrêté.

Aucune occupation de terrains ne peut être autorisée à l'intérieur des propriétés attenantes aux habitations et closes par des murs ou par des clôtures équivalentes.

#### **Article 2 :**

Cette occupation temporaire est ordonnée afin de permettre les travaux réalisés dans les conditions mentionnées dans le tableau synthétique joint au présent arrêté.

#### **Article 3 :**

Les personnes mentionnées à l'article 1 sont munies d'une copie du présent arrêté qu'elles sont tenues de présenter à toute réquisition.

#### **Article 4 :**

Le maire de la commune de Lys-Haut-Layon procède à l'affichage du présent arrêté et de son annexe dans sa commune, aux lieux habituels d'affichage pendant au moins dix jours. Il le notifie également aux propriétaires concernés, ou si ceux-ci ne sont pas domiciliés dans la commune, au fermier, locataire, gardien ou régisseur de la propriété ; il garde l'original de cette notification.

En l'absence de toute personne ayant qualité pour recevoir la notification, celle-ci est valablement faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au dernier domicile connu du propriétaire. L'arrêté et son annexe restent déposés à la mairie pour être communiqués à toute personne intéressée, sur sa demande.

#### **Article 5 :**

Après l'accomplissement des formalités qui précèdent et à défaut de convention amiable, les représentants du Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets ne pourront occuper temporairement les parcelles susmentionnées qu'après avoir effectué les formalités prescrites aux articles 5 et 7 de la loi du 29 décembre 1892 susvisée.

#### **Article 6 :**

Tout arrêté qui autorise une occupation temporaire est périmé de plein droit s'il n'est suivi d'exécution dans les six mois de sa date.

#### **Article 7 :**

Immédiatement après la fin de l'occupation temporaire des terrains, un constat d'état des lieux est établi contradictoirement en présence des propriétaires ou de leur représentant, de façon à s'assurer d'une restitution conforme à l'utilisation initiale des parcelles.

Les dommages constatés à la restitution des terrains donneront lieu à indemnisation fixée par voie amiable et, à défaut d'accord amiable sur l'indemnité, la partie la plus diligente saisira le tribunal administratif de Nantes pour obtenir le règlement d'une indemnité.

**Article 8 :**

Le Secrétaire général de la préfecture, le Sous-préfet de l'arrondissement de Cholet, le colonel commandant le groupement de gendarmerie de Maine-et-Loire, le président du Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets et le maire de Lys-Haut-Layon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine-et-Loire.

Fait à Angers, le 02 FEV 2010

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire général de la Préfecture



Pascal GAUCI

*Délais et voies de recours : Dans le délai de deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de mes services, d'un recours hiérarchique auprès du ministre compétent, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes.*



**Syndicat Layon Aubance Louets**

**Travaux de rétablissement  
de la continuité écologique et de  
restauration morphologique du Livier au droit  
du plan d'eau communal de Trémont  
(commune de Lys Haut Layon)**

**Demande d'autorisation de pénétrer sur des terrains privés et  
d'occupation temporaire de ces terrains (loi du 29/12/1892)**

### Nature du projet - contexte réglementaire

Les travaux de rétablissement de la continuité écologique et de restauration morphologique du Livier au droit du plan d'eau communal de Trémont concernent la commune de Lys-Haut-Layon (commune déléguée de Trémont).

Ils consistent aux interventions suivantes :

- la restauration du ruisseau en fond de vallée à la place du plan d'eau communal,
- l'aménagement d'un nouveau plan d'eau de 580 m<sup>2</sup> en rive gauche,
- l'aménagement de 3 micro-seuils en enrochements en aval du pont actuel permettant d'envoyer le dalot,
- le reméandrage du ruisseau en amont de l'ancien plan d'eau, sur environ 180 ml,
- la recharge granulométrique du lit du ruisseau à l'amont du tronçon reméandré, sur environ 160 ml.

Les travaux font l'objet :

- D'un dossier de remise en état au titre de l'article L.214-3-1 du Code de l'Environnement,
- D'un dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour la partie des travaux qui concernent des propriétés privées, au titre de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement.

Ils concernent plusieurs parcelles privées.

Ces travaux ne nécessitent ni expropriation, ni participation financière des propriétaires riverains. Ces travaux sont dispensés d'enquête publique conformément à la loi Warsmann n°2012-387.

Ils doivent toutefois faire l'objet d'une demande d'autorisation de pénétrer sur des terrains privés et d'occupation temporaire de ces terrains au titre de la loi Warsmann et de la loi du 29/12/1892.

### Maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée par le Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets (Jouannet – Martigné-Briand - 49540 TERRANJOU).

### Réalisation des travaux

Préalablement aux travaux, une convention d'autorisation d'accès aux parcelles pour la réalisation des travaux a été signée entre le Syndicat Layon Aubance Louets et les propriétaires des parcelles privées concernées.

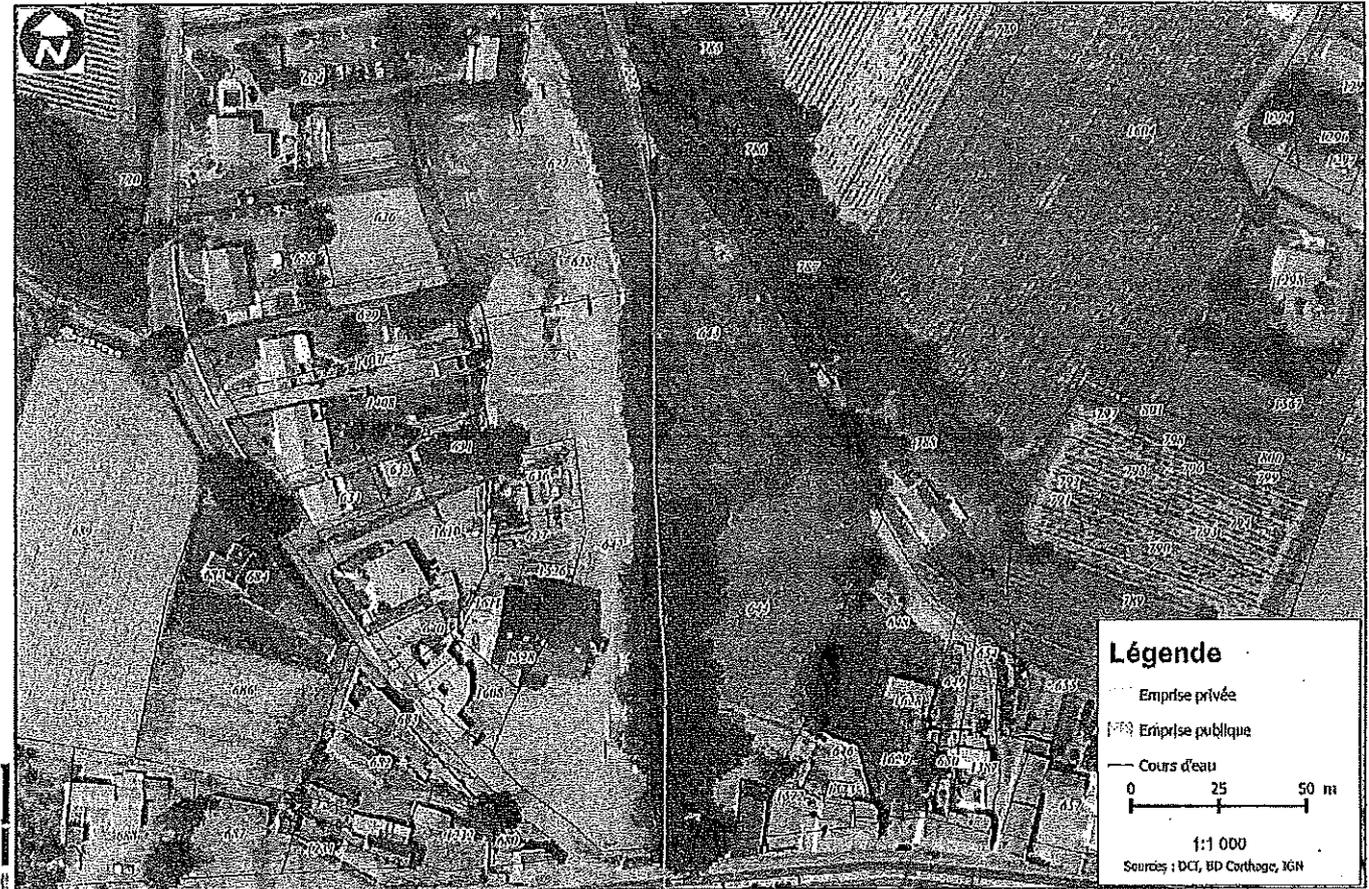
Les travaux seront réalisés par une entreprise mandatée par le Syndicat. Cette entreprise sera choisie dans le cadre d'un marché public dont la consultation sera lancée prochainement.

Une fois connu, le nom de l'entreprise sera communiqué à la Préfecture de Maine-et-Loire.

**Tableau synthétique**

1/ commune	Lys Haut Layon (commune déléguée de Trémont)	Lys Haut Layon (commune déléguée de Trémont)	Lys Haut Layon (commune déléguée de Trémont)	Lys Haut Layon (commune déléguée de Trémont)
2/ numéro cadastral des parcelles concernées et nom des propriétaires	Section B – parcelle n° 627 Entreprise BEAU Frères	Section B – parcelles n° 628 et 642 Société A3L	Section B – parcelle n° 643 Mesdames Claudie GASCHET et Jeanné PATET	Section B – parcelle n° 644 Madame Simone GASCHET
3/ travaux prévus et surfaces sur lesquelles ils doivent porter	Recharge granulométrique du lit sur 30 m <sup>2</sup>	Recharge granulométrique du lit sur 360 m <sup>2</sup>	Recharge granulométrique du lit sur 200 m <sup>2</sup>	Recharge granulométrique du lit sur 200 m <sup>2</sup>
4/ nature et durée de l'occupation	Pose définitive des matériaux Chantier prévu en 2019	Pose définitive des matériaux Chantier prévu en 2019	Pose définitive des matériaux Chantier prévu en 2019	Pose définitive des matériaux Chantier prévu en 2019
5/ voie d'accès	Par la parcelle elle- même	Par les parcelles elles-même	Par la parcelle elle- même	Par la parcelle elle- même

## Plan parcellaire



Direction Départementale des Territoires  
Service Urbanisme, Aménagement et Risques  
Secrétariat de la Commission Départementale  
d'Aménagement Commercial

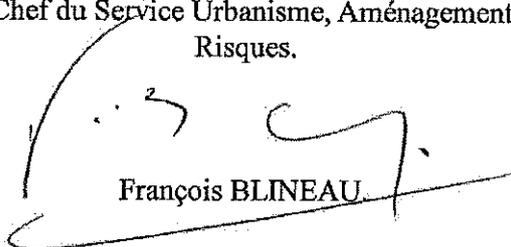
COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL  
de MAINE-et-LOIRE

Réunion du mardi 5 mars 2019

ORDRE DU JOUR

N° dossier	Adresse d'implantation du projet	Nature du projet	Surface de vente demandée	Heure
2019-006	Zone d'Aménagement Concertée de l'Écuyère à Cholet (49300)	Extension du centre commercial « Retail Park l'Autre Faubourg »	10 864 m <sup>2</sup>	14 h 30
2019-007	3/7 Avenue Edmond Michelet à Cholet (49300)	Création d'un ensemble commercial de 5 cellules	1 450 m <sup>2</sup>	15 h 30

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Chef du Service Urbanisme, Aménagement et Risques.

  
François BLINEAU





PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

**Direction départementale des Territoires  
Service Urbanisme, Aménagement et Risques  
Unité PAT Sud-Ouest – Espaces Agricoles  
Secrétariat de la CDAC**

**Arrêté - DDT/SUAR/PAT-SOEA Arrêté n° 2019-001**  
Dossier CDAC N° 2018-006 - Extension du « Retail  
Park commercial l'Autre Faubourg » situé dans la zone  
d'aménagement concertée (ZAC) de l'Ecuyère à Cholet  
(49300). Création de 10 864 m<sup>2</sup> de surface de vente et  
de 13 cellules commerciales.

**Commission départementale d'aménagement commercial**

**ARRÊTÉ**

**Le Préfet de Maine-et-Loire,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le code du commerce, notamment ses articles L 750-1 et suivants ainsi  
que R 751-1 et suivants ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment son titre II  
relatif aux organes de la commune ;

**Vu** la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce  
et aux très petites entreprises ;

**Vu** le décret n° 2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement  
commercial ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DIDD-2018 n°26 du 2 février 2018 portant  
constitution de la commission départementale d'aménagement  
commercial (CDAC) de Maine-et-Loire ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DIDD-2018 n° 112 du 16 mai 2018 relatif à la  
présidence de la CDAC ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire de l'Agglomération du  
Choletais, réuni le 19 novembre 2018, désignant M. John DAVIS,  
M. Frédéric PAVAGEAU et M. Jean-Paul BREGEON, en remplacement  
du Président de la communauté d'agglomération appelé à siéger en qualité  
de maire de la commune d'implantation du projet et M. Alain PICARD,  
M. Marc MAUPIN ou M. Sylvain SENECAILLE, pour siéger à la  
commission d'aménagement commercial, en remplacement du Président  
de la communauté d'agglomération chargée du schéma de cohérence  
territorial (SCOT).

**Vu** la délibération du conseil municipal de Cholet, réuni le 9 mars 2015, désignant Mme Evelyne PINEAU, conseillère municipale, et M. Michel BONNEAU, adjoint au maire, pour siéger à la commission départementale d'aménagement commercial, en remplacement du Maire de Cholet.

**Vu** la demande d'autorisation d'exploitation commerciale n° 2018-006 déposée dans le cadre d'un permis de construire n° PC049099I8C0141 le 20/11/2018, complétée le 18/01/2019, par la SCCV « Cholet AF Extension », représentée par M. Olivier VINCENOT, gérant. Ladite demande vise à étendre le « Retail Park commercial l'Autre Faubourg » situé dans la zone d'aménagement concertée (ZAC) de l'Ecuyère à Cholet (49300) par la création de 10 864 m<sup>2</sup> de surface de vente, répartie en 13 cellules commerciales de plus de 300 m<sup>2</sup>, ce qui porterait la surface totale du centre commercial l'Autre Faubourg à 33 860 m<sup>2</sup> de surface de vente. Ces cellules commerciales accueilleront toutes des activités du secteur 2, non alimentaire.

**Considérant** que la zone de chalandise du projet envisagé comprend des communes du département des Deux-Sèvres et de la Vendée.

**Considérant** qu'en application de l'article L.751-2 du code de commerce relatif à la composition de la commission départementale d'aménagement commercial, « lorsque l'un des élus détient plusieurs mandats, il ne siège qu'au titre de l'un de ses mandats. Le cas échéant, le ou les organes délibérants dont il est issu désignent son remplaçant pour chacun des mandats au titre desquels il ne peut siéger » ;

**Considérant** que selon l'article R. 751-2 du code de commerce, « aucun élu de la commune d'implantation ne peut siéger en une autre qualité que celle de représentant de sa commune » ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

## A R R Ê T E

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La commission départementale d'aménagement commercial de Maine-et-Loire (CDAAC), chargée d'examiner le projet d'extension du « Retail Park commercial l'Autre Faubourg » situé dans la zone d'aménagement concertée (ZAC) de l'Ecuyère à Cholet (49300), portant sur la création de 10 864 m<sup>2</sup> de surfaces de vente supplémentaires, est composée comme suit :

## A – ÉLUS

- M. le Maire de Cholet ou son représentant ;
- M. le Président de l'Agglomération du Choletais ou son représentant ;
- M. le Président de l'Agglomération du Choletais chargé du schéma de cohérence territoriale ou son représentant ;
- M. Philippe BREMOND, maire de Nueil les Aubiers, en qualité d'élu désigné par M. le Préfet des Deux-Sèvres ;
- M. Alain BROCHOIRE, maire de Mortagne-sur-Sèvre, en qualité d'élu désigné par M. le Préfet de Vendée ;
- M. Gille GRIMAUD, vice-président du conseil départemental, représentant M. le Président du Conseil Départemental de Maine-et-Loire ;
- M. Laurent PRETROT, conseiller régional, représentant le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire ;
- Mme Régine CATIN, Maire de Fontrevaud-l'Abbaye, représentant les maires du département ;
- Mme Sylvie GUINNEBERTEAU, Présidente de la communauté de communes Loire Aubance, représentant les intercommunalités du département.

## B – PERSONNES QUALIFIÉES

- 1) – en matière de consommation et de protection des consommateurs :
  - M. Bernard BEAUPERE ;
  - Mme Isabelle CADEAU.
- 2) – en matière de développement durable et d'aménagement du territoire :
  - M. Jonathan LULE ;
  - M. Christophe LESORT

3) – personnes qualifiées désignées par les préfets des départements de Vendée et des Deux-Sèvres :

- M. Yves LE QUELLEC, personnalité qualifiée en matière de développement durable et d'aménagement du territoire, pour le département de la Vendée ;

- Mme Geneviève SAUVE, personnalité qualifiée en matière de développement durable et d'aménagement du territoire, pour le département des Deux-Sèvres.

**ARTICLE 2** : Le Secrétaire Général de la Préfecture de Maine-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Angers, le - 8 FEV. 2019

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général de la préfecture,



Pascal GAUCI.



## PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

**Direction départementale des Territoires  
Service Urbanisme, Aménagement et Risques  
Unité PAT Sud-Ouest – Espaces Agricoles  
Secrétariat de la CDAC**

**Arrêté - DDT/SUAR/PAT-SOEA Arrêté n° 2019-002**  
Dossier CDAC N° 2018-007 – Création d'un ensemble commercial de 1 450 m<sup>2</sup> de surface de vente, répartis en 5 cellules commerciales et situé au 3/7 Avenue Edmond Michelet à Cholet (49300).

**Commission départementale d'aménagement commercial**

### ARRÊTÉ

**Le Préfet de Maine-et-Loire,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le code du commerce, notamment ses articles L 750-1 et suivants ainsi que R 751-1 et suivants ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment son titre II relatif aux organes de la commune ;

**Vu** la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises ;

**Vu** le décret n° 2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DIDD-2018 n°26 du 2 février 2018 portant constitution de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) de Maine-et-Loire ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DIDD-2018 n° 112 du 16 mai 2018 relatif à la présidence de la CDAC ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire de l'Agglomération du Choletais, réuni le 19 novembre 2018, désignant M. John DAVIS, M. Frédéric PAVAGEAU et M. Jean-Paul BREGEON, en remplacement du Président de la communauté d'agglomération appelé à siéger en qualité de maire de la commune d'implantation du projet et M. Alain PICARD, M. Marc MAUPIN ou M. Sylvain SENECAILLE, pour siéger à la commission d'aménagement commercial, en remplacement du Président de la communauté d'agglomération chargée du schéma de cohérence territorial (SCOT).

**Vu** la délibération du conseil municipal de Cholet, réuni le 9 mars 2015, désignant Mme Evelyne PINEAU, conseillère municipale, et M. Michel BONNEAU, adjoint au maire, pour siéger à la commission départementale d'aménagement commercial, en remplacement du Maire de Cholet.

**Vu** la demande d'autorisation d'exploitation commerciale n° 2018-007 déposée dans le cadre d'un permis de construire n° 04909918C0168 le 26/12/2018, complétée le 29/01/2019, par la SARL « CLELIA », représentée par M. Rémy FARO, gérant. Ladite demande vise à créer un ensemble commercial de 1 450 m<sup>2</sup> de surfaces de vente décomposées en 5 cellules commerciales accueillant des activités de secteurs non alimentaires (4 cellules en secteur 2 et 1 cellule en secteur 1).

**Considérant** que la zone de chalandise du projet envisagé comprend des communes du département des Deux-Sèvres et de la Vendée.

**Considérant** qu'en application de l'article L.751-2 du code de commerce relatif à la composition de la commission départementale d'aménagement commercial, « lorsque l'un des élus détient plusieurs mandats, il ne siège qu'au titre de l'un de ses mandats. Le cas échéant, le ou les organes délibérants dont il est issu désignent son remplaçant pour chacun des mandats au titre desquels il ne peut siéger » ;

**Considérant** que selon l'article R. 751-2 du code de commerce, « aucun élu de la commune d'implantation ne peut siéger en une autre qualité que celle de représentant de sa commune » ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

## **A R R Ê T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La commission départementale d'aménagement commercial de Maine-et-Loire (CDAC), chargée d'examiner la demande d'autorisation d'exploitation commerciale déposée par la SARL « CLELIA » pour la création d'un ensemble commercial de 1 450 m<sup>2</sup> de surfaces de vente comprenant 5 cellules commerciales et situé au 3/7 Avenue Edmond Michelet à Cholet (49300), est composée comme suit :

## A – ÉLUS

- M. le Maire de Cholet ou son représentant ;
- M. le Président de l'Agglomération du Choletais ou son représentant ;
- M. le Président de l'Agglomération du Choletais chargé du schéma de cohérence territoriale ou son représentant ;
- M. Pierre-Yves MAROLLEAU, maire de Mauléon, en qualité d'élu désigné par M. le Préfet des Deux-Sèvres ;
- M. Alain BROCHOIRE, maire de Mortagne-sur-Sèvre, en qualité d'élu désigné par M. le Préfet de Vendée ;
- M. Gille GRIMAUD, vice-président du conseil départemental, représentant M. le Président du Conseil Départemental de Maine-et-Loire ;
- M. Laurent PRETROT, conseiller régional, représentant le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire ;
- Mme Régine CATIN, Maire de Fontrevaud-l'Abbaye, représentant les maires du département ;
- Mme Sylvie GUINNEBERTEAU, Présidente de la communauté de communes Loire Aubance, représentant les intercommunalités du département.

## B – PERSONNES QUALIFIÉES

- 1) – en matière de consommation et de protection des consommateurs :
  - M. Bernard BEAUPERE ;
  - Mme Isabelle CADEAU.
- 2) – en matière de développement durable et d'aménagement du territoire :
  - M. Jonathan LULE ;
  - M. Christophe LESORT

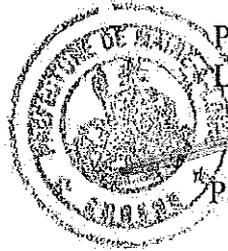
3) – personnes qualifiées désignées par les préfets des départements de Vendée et des Deux-Sèvres :

- M. Yves LE QUELLEC, personnalité qualifiée en matière de développement durable et d'aménagement du territoire, pour le département de la Vendée ;

- Mme Geneviève SAUVE, personnalité qualifiée en matière de développement durable et d'aménagement du territoire, pour le département des Deux-Sèvres.

**ARTICLE 2** : Le Secrétaire Général de la Préfecture de Maine-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Angers, le - 8 FEV. 2019



Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général de la préfecture,

Pascal GAUCI.

## ***II - AUTRES***



MINISTÈRE DU TRAVAIL

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,  
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,  
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

**AVENANT N° 4**

à la décision n° 2016/DIRECCTE/Pôle T//UD49/01 du 1<sup>er</sup> mars 2016  
relative à la localisation et à la délimitation des sections d'inspection  
du travail de la région Pays de la Loire  
Unité départementale DIRECCTE de Maine-et-Loire

**Le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi de la région Pays de la Loire**

- VU le code du travail notamment ses articles R.8122-5 et R.8122-6 ;
- VU le décret du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;
- VU l'arrêté interministériel du 26 mai 2014 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail ;
- VU l'avis du Comité technique régional en date du 17 décembre 2015 ;
- VU la décision n° 2016/DIRECCTE/Pôle T/UD49/01 du 1<sup>er</sup> mars 2016 ;
- VU l'avenant n° 1 du 22 décembre 2017 à la décision n° 2016/DIRECCTE/Pôle T/UD49/01 du 1<sup>er</sup> mars 2016 ;
- VU l'avenant n° 2 du 6 août 2018 à la décision n° 2016/DIRECCTE/Pôle T/UD49/01 du 1<sup>er</sup> mars 2016 ;
- VU l'avenant n° 3 du 5 décembre 2018 à la décision n° 2016/DIRECCTE/Pôle T/UD49/01 du 1<sup>er</sup> mars 2016 ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :**

L'article 2 de la décision susvisée est modifié comme suit :

« La décision relative à la localisation et à la délimitation des sections d'inspection du travail de la région Pays de la Loire du 1<sup>er</sup> mars 2016 et ses avenants n° 1 du 22 décembre 2017, n° 2 du 6 août 2018 et n° 3 du 5 décembre 2018 sont abrogés à compter du 31 janvier 2019. »

**ARTICLE 2 :**

L'article 4 de la décision susvisée est modifié comme suit :

« La présente décision s'applique à compter du 31 janvier 2019. »

Fait à NANTES, le 12 février 2019

Le Directeur régional,

Jean-François DUTERTRE.



## ANNEXE

### Pour le département de Maine-et-Loire

#### Article 1 :

Les compétences des sections d'inspection du travail du Maine-et-Loire s'exercent sur les territoires et les secteurs d'activités délimités conformément à la liste ci-dessous, avec effet au 31 janvier 2019.

#### UNITE DE CONTROLE 1

##### SECTION 1

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Béhuard, Chalonnes-sur-Loire, Champtocé-sur-Loire, Chaufonds-sur-Layon, Denée, Ingrandes-le-Fresne sur Loire (communes associées d'Ingrandes et le Fresne-sur-Loire), la Possonnière, Rochefort-sur-Loire, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-de-Linière (communes associées de Saint Jean de Linières et Saint-Léger-des-Bois), Saint-Martin-du-Fouilloux, Savennières.

La ville d'Angers selon les limites suivantes :

Limite Angers/Beaucouzé, limite Angers/Avrillé, Bld Elisabeth Boselli (inclus), Route d'Épinard (exclue), Bld Jacqueline Auriol (inclus), Rue Jean Lecuit (incluse), Route d'Épinard (exclue), Rue Barra (incluse), Place Sainte-Thérèse (incluse), Rue Bichat (incluse), Place du Docteur Bichon (incluse), Bld Georges Clémenceau (inclus), Place Monprofit (exclue), Rue Saint-Jacques (incluse), Avenue du Général Patton (incluse), Bld Victor Beaussier (exclu), Rue du Nid de Pie (incluse), Limite Angers/Beaucouzé.

##### SECTION 2

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Angrie, Bécon-les-Granits, Candé, Chalfain-la-Potherie, Chazé-sur-Argos, Écouflant, Loiré, Saint-Augustin-des-Bois, Saint-Sigismond, Val d'Erdre-Auxence (communes associées de la Cornuaille, le Louroux-Béconnais et Villemoisin).

La ville d'Angers selon les limites suivantes :

Limite Angers/Avrillé, Limite Angers/Cantenay-Epinard, Limite Angers/Ecouflant, Limite Angers/Saint-Barthélémy d'Anjou, Rue de la Croix Blanche (exclue), Bld Gaston Birgé (exclu), Avenue Victor Châtenay (incluse), Bld de Monplaisir (exclu), Route de Briollay (incluse), Bld Gaston Ramon (exclu), Quai Félix Faure (inclus), Bld Ayrault (exclu), Bld Carnot (exclu), Bld Pierre Bessonneau (exclu), Bld de la Résistance et de la déportation (exclu), Bld du Maréchal Foch (exclu), Rue Saint Julien (exclue), Rue Louis de Romain (exclue), Rue de l'Aiguillerie (exclue), Rue de l'Oisellerie (exclue), Rue Baudrière (exclue), Quai de Ligny (exclu), Bld du Général de Gaulle (exclu), Place de l'Académie (incluse), Rue Marceau (incluse), Rue René Brémont (incluse), Place Pierre Semard (incluse), Rue Auguste Gautier (exclue), Rue Jacques Bordier (exclue), Promenade la Baumette (exclue), Bld Charles Barangé (inclus), Avenue de l'Atlantique (incluse), Rue des Basses Fouassières (exclue), Rue Montesquieu (exclue), Avenue du Général Patton (exclue), Rue Saint Jacques (exclue), Place Monprofit (incluse), Bld Georges Clémenceau (exclu), Place du Docteur Bichon (exclue), Rue Bichat (exclue), Place Sainte Thérèse (exclue), Rue Barra (exclue), Route d'Epinard (incluse), Rue Jean Lecuit (exclue), Bld Jacqueline Auriol (exclue), Route d'Epinard (incluse), Bld Elisabeth Boselli (exclu), Limite Angers/Avrillé.

### **SECTION 3**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Armaillé, Avrillé, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Évêque, Carbay, Longuenée en Anjou (communes associées de la Meignanne, la Membrolle-sur-Longuenée, le Plessis-Macé, et Pruillé), Montreuil-Juigné, Ombrée d'Anjou (communes associées de la Chapelle-Hullin, Chazé-Henry, Combrée, Grugé-l'Hôpital, Noëllet, Pouancé, la Prévière, Saint-Michel-et-Chanveaux, le Tremblay et Vergonnes), Saint-Clément-de-la-Place.

La ville d'Angers selon les limites suivantes :

Rue de Létanduère (incluse), Rue de Bel-Air (incluse), Port de Contades (inclus), Avenue Turpin de Crissé (exclue), Rue du Haras (incluse), Bld du Maréchal Foch (inclus), Bld de la Résistance et de la Déportation (inclus), Bld Pierre Bessonneau (inclus), Bld Saint-Michel (inclus), Rue Pierre Lise (exclue), Avenue Pasteur (exclue), Rue Waldeck Rousseau (incluse), Place du Général Leclerc (incluse), Rue Louis Gain (exclue), Avenue Jeanne d'Arc (exclue), Rue Jean Guignard (incluse), Rue du Quinconce (incluse), Rue Joachim du Bellay (incluse), Place du Lycée (incluse), Rue Hanneloup (incluse), Rue Desjardins (incluse), Place André Leroy (incluse), Rue Rabelais (exclue), Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (exclue), Bld Joseph Bédier (exclu), Rue de Létanduère (incluse).

Etablissement : « NEXITY LAMY » situé 4, rue Fulton à ANGERS

#### **SECTION 4**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Segré-en-Anjou Bleu (communes associées d'Aviré, le Bourg-d'Iré, la Chapelle-sur-Oudon, Châtellais, la Ferrière-de-Flée, l'Hôtellerie-de-Flée, Louvaines, Marans, Montguillon, Noyant-la-Gravoyère, Nyoiseau, Saint-Martin-du-Bois, Saint-Sauveur-de-Flée, Sainte-Gemmes-d'Andigné, Segré).

La ville d'Angers selon les limites suivantes :

Limite Angers/Sainte-Gemmes-sur-Loire, limite Angers/Bouchemaine, limite Angers/Beaucouzé, rue du Nid de la Pie (exclue), Bld Victor Beaussier (inclus), Avenue du Général Patton (exclue), Rue Montesquieu (incluse), Rue des Basses Fouassières (incluse), avenue de l'Atlantique (exclue), Bld Charles Barangé (exclu), Promenade de la Baumette (incluse), Rue Jacques Bordier (incluse), Rue Auguste Gautier (incluse), Place Pierre Semard (exclue), Rue René Brémont (exclue), Rue Marceau (exclue), Place de l'Académie (exclue), Bld du Roi René (exclu), Rue du Haras (exclue), Avenue Turpin de Crissé (incluse), Pont de Contades (exclu), Rue de Bel-Air (exclue), Rue de Létanduère (exclue), Bld Eugène Chaumin (inclus), Bld Jacques Portet (inclus), Bld de l'Abbé Edouard Chauvat (inclus), Route de Bouchemaine (incluse), Avenue Jean XXIII (incluse), Bld Robert d'Arbrissel (inclus), Limite Angers/Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Etablissement exclu : « NEXITY LAMY » situé 4, rue Fulton à ANGERS

#### **SECTION 5**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires et établissements suivants :

Les communes de :

Beaucouzé, Chambellay, Chenillé-Champteussé (communes associées de Champteussé-sur-Baconne et Chenillé-Changé), Erdre-en-Anjou (communes associées de Brain-sur-Longuenée, Gené, la Pouëze et Vern-d'Anjou), Grez-Neuville, la Jaille-Yvon, Le Lion-d'Angers (communes associées d'Andigné et du Lion-d'Angers), Montreuil-sur-Maine, Sceaux-d'Anjou, Thorigné-d'Anjou.

La ville d'Angers selon les limites suivantes :

Bld du Roi René (inclus), Bld du Général De Gaulle (inclus), Quai de Ligny (inclus), Rue Baudrière (incluse), Rue de l'Oisellerie (incluse), Rue de l'Aiguillerie (incluse), Rue Louis de Romain (incluse), Rue Saint-Julien (incluse), Bld du Maréchal Foch (exclu), Bld du Roi René (inclus).

Etablissement : « Collège privé La Madeleine » situé 24 rue Saumuroise à Angers.

## SECTION 6

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Baracé, la Chapelle-Saint-Laud, Cheffes, Cornillé-les-Caves, Corzé, Étriché, Huillé-Lézigné (communes associées de Huillé et Léznigné), Jarzé-Villages (communes associées de Beauvau, Chaumont-d'Anjou, Jarzé et Lué-en-Baugeois), Juvardeil, Les Hauts-d'Anjou (communes associées de Brissarthe, Champigné, Châteauneuf-sur-Sarthe, Cherré, Contigné, Marigné, Querré et Soeurdres), Marcé, Miré, Montreuil-sur-Loir, Rives-du-Loir-en-Anjou (communes associées de Soucelles et Villevêque), Seiches-sur-le-Loir, Sermaise, Tiercé.

La ville d'Angers selon les limites suivantes :

Rue Jean Guignard (exclue), Rue André Gardot (incluse), Rue Joseph Cussonneau (incluse), Bld des Deux Croix (incluse), Avenue Pasteur (incluse), Rue de Flandre (incluse), Bld du Vaugareau (inclus), Rue de la Chalouère (exclue), Route de Briollay (exclue), Bld de Monplaisir (inclus), Avenue Victor Châtenay (exclue), Bld Gaston Birgé (inclus), Rue de la Croix Blanche (incluse), Limite Angers/Saint-Barthélémy d'Anjou, Rue Gabriel Lecombe (inclus), Rue Jean Jaurès (incluse), Place des Justices (incluse), Rue Saumuroise (exclue), Bld Pierre de Coubertin (inclus), Rue Saint-Léonard (incluse), Rue de la Devansaye (incluse), Rue Célestin Port (incluse), Place du Lycée (exclue), Rue Joachim du Bellay (exclue), Rue du Quinconce (exclue), Rue Jean Guignard (exclue).

## SECTION 7

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Baugé-en-Anjou (communes associées de Baugé-en-Anjou, Montpollin, Pontigné, Saint-Martin-d'Arcé et le Vieil-Baugé), Durtal, Montigné-lès-Rairies, Morannes-sur-Sarthe-Daumeray (communes associées de Chemiré-sur-Sarthe, Daumeray et Morannes), les Rairies.

La ville d'Angers selon les limites suivantes :

Quai Félix Faure (exclu), Bld Gaston Ramon (inclus), Rue de la Chalouère (incluse), Bld du Vaugareau (exclu), Rue de Flandre (exclu), Avenue Pasteur (exclue), Bld des Deux Croix (exclue), Rue Joseph Cussonneau (exclue), Rue André Gardot (exclue), Avenue Jeanne d'Arc (incluse), Rue Louis Gain (incluse), Place du Général Leclerc (exclue), Rue Waldeck Rousseau (exclue), Avenue Pasteur (incluse), Rue Pierre Lise (incluse), Bld Saint-Michel (exclu), Bld Carnot (inclus), Bld Ayrault (inclus), Quai Félix Faure (exclu).

## **SECTION 8**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Baugé-en-Anjou (communes associées de Bocé, Chartrené, Cheviré-le-Rouge, Clefs-Val d'Anjou, Cuon, Échemiré, Fougeré, le Guédeniau et Saint-Quentin-lès-Beaurepaire et Vaulandry), Briollay, Cantenay-Épinard, Écuillé, Feneu, Soulaire-et-Bourg,.

La ville d'Angers selon les limites suivantes :

Avenue Jean XXIII (exclue), Route de Bouchemaine (exclue), Bld de l'Abbé Edouard Chauvat (exclu), Bld Jacques Portet (exclu), Bld Eugène Chaumin (exclu), Bld Joseph Bédier (inclus), Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (inclus), Rue Rabelais (incluse), Place André Leroy (exclue), Rue Desjardins (exclue), Rue Hanneloup (exclue), Place du Lycée (exclue), Rue Célestin Port (exclue), Rue de la Devansaye (exclue), Rue Saint-Léonard (exclue), Bld Pierre de Coubertin (exclu), Rue Saumuroise (incluse), Place des Justices (exclue), Rue Jean Jaurès (exclue), Rue Gabriel Lecombe (exclue), Limite Angers/Saint-Barthélémy d'Anjou, Limite Angers/Trélazé, Limite Angers/Les Ponts-de-Cé, Limite Angers/Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Etablissement exclu : « Collège privé La Madeleine » situé 24 rue Saumuroise à Angers.

## **UNITE DE CONTROLE 2**

### **SECTION 9**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Gennes-Val-de-Loire (communes associées de Chênehutte-Trèves-Cunault, Gennes, Grézillé, Le Thourel, Saint Georges des Sept Voix), Blaison Saint Sulpice (Blaison Gohier, St Sulpice), Tuffalun

(Ambillou-Château, Louerré, Noyant la Plaine), Artannes-sur-Thouet, Chacé, Distré, Rou-Marson, Varrains, Verrie, les Alleuds, Brissac Loire Aubance (communes associées de Les Alleuds, Brissac-Quincé, Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, Chemellier, Coutures, Luigné, Saint-Rémy-la-Varenne, Saint-Saturnin-sur-Loire, Saulgé-l'Hôpital, Vauchrézien), Les Garennes-sur-Loire (communes associées de Juigné-sur-Loire, Saint-Jean-des-Mauvrets) Saint Jean-de-la-Croix, Saint-Melaine-sur-Aubance, Epieds.

La ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou selon les limites suivantes :

Bld des Bretonnières (inclus), Carrefour Molières (exclu), Rue de la Chanterie (incluse), Rue du Bois Rinier (incluse), RN 147 vers Angers (exclue), Rocade est : de l'intersection avec la RN 147 à l'intersection avec la Route d'Angers (exclue), Route d'Angers (incluse), Route de Beaufort (incluse), RN 147 vers Beaufort en vallée (exclue), Limite Saint-Barthélémy d'Anjou/Brain-sur-l'Authion, Limite Saint-Barthélémy d'Anjou/Trélazé, Limite Saint-Barthélémy d'Anjou/Angers, Bld des Bretonnières (inclus).

#### **SECTION 10**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Bagneux, Bouchemaine, Mûrs-Erigné, les Ponts-de-Cé, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Saint Hilaire St Florent, Soulaines-sur-Aubance.

La ville de Saumur selon les limites suivantes :

Limite Saumur/Dampierre, Limite Saumur/Varrain, Limite Saumur/Bagneux, Limite Saumur/Saint-Hilaire-Saint-Florent jusqu'à la rive gauche de la Loire, la rive gauche de la Loire (exclue), Rue Franklin Roosevelt (incluse), Rue d'Orléans (incluse), Rue Bodin (incluse), Place de l'Arche Dorée (incluse), Rue du petit Mail (incluse), Avenue du Docteur Peuton (incluse), Rue des Moulins (incluse), Rue Champigny (incluse), Chemin du Tyreau (exclu), les communes associées de Bagneux et Saint-Hilaire-Saint-Florent.

#### **SECTION 11**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Mazé Milon (communes associées de Mazé et Fontaine Milon), Beaufort-en-Anjou (communes associées de Beaufort en Vallée et Gée), les Bois d'Anjou (communes associées de Brion, Fontaine Guérin, St Georges du Bois), Verrières-en-Anjou (communes associées de St Sylvain d'Anjou,

Pellouailles-les-Vignes), Noyant-Villages (communes associées de Chigné, Auverse, Breil, Broc, Chalonnes-sous-le-Lude, Chavaignes, Dénezé-sous-le-Lude, Genneteil, Lasse, Linières-Bouton, Meigné-le-Vicomte, Méon, Noyant, Parçay-les-Pins), Courléon, Blou, La Lande-Chasles, Longué-Jumelles, Mouliherne, les Rosiers-sur-Loire, Saint-Clément-des-Levées, Saint-Martin-de-la-Place, Saint-Philbert-du-Peuple, Vernantes, Vernueil-le-Fourrier, la Pellerine.

## SECTION 12

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Le Plessis-Grammoire, Allonnes, Brain-sur-Allonnes, la Breille-les-Pins, Neuillé, Varennes-sur-Loire, Villebernier, Vivy, Parnay, Saint Lambert des Levées, Souzay-Champigny.

La ville de Saumur selon les limites suivantes :

Limite Saumur/Villebernier, Limite Saumur/Saint-Lambert-des-Levées, Limite Saumur/Saint-Hilaire-Saint-Florent jusqu'à la rive gauche de la Loire, la rive gauche de la Loire (incluse), Rue Franklin Roosevelt (exclue), Rue d'Orléans (exclue), Rue Bodin (exclue), Place de l'Arche Dorée (exclue), Rue du petit Mail (exclue), Avenue du Docteur Peuton (exclue), Rue des Moulins (exclue), Rue Champigny (exclue), Chemin du Tyreau (inclus), les communes associées de Dampierre et Saint-Lambert-des-Levées.

La ville de saint-Barthélémy-d'Anjou selon les limites suivantes :

Bld des Bretonnières (exclu), Carrefour Molières (inclus), Rue de la Chanterie (exclue), Rue du Bois Rinier (exclue), RN 147 vers Angers (incluse), Rcade est : de l'intersection avec la RN 147 à l'intersection avec la Route d'Angers (incluse), Route d'Angers (exclue), Route de Beaufort (exclue), RN 147 vers Beaufort en vallée (incluse), Limite Saint-Barthélémy d'Anjou/Brain-sur-l'Authion, Limite Saint-Barthélémy d'Anjou/Trélazé, Limite Saint-Barthélémy d'Anjou/Angers, Bld des Bretonnières (exclu).

## SECTION 13

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Loire-Authion (communes associées d'Andard, Bauné, Brain-sur- l'Authion, Corné, la Bohalle, la Daguenière, Saint Mathurin sur Loire), Trélazé, Saint-Cyr-en-Bourg, Antoigné, Brézé, Brossay, Cizay-la-Madeleine, le Coudray-Macouard, Courchamps, Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay,

Montsoreau, (Le)Puy-Notre-Dame, Saint-Just-sur-Dive, Saint-Macaire-du-Bois, Turquant, Vaudelnay, la Ménittré, Sarrigné.

#### SECTION 14

Section d'inspection ayant en charge le contrôle des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime ainsi que de toutes les entreprises extérieures intervenant en leur sein, sur les territoires suivants :

Brissac Loire Aubance (communes associées de Les Alleuds, Brissac-Quincé, Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, Chemellier, Coutures, Luigné, Saint-Rémy-la-Varenne, Saint-Saturnin-sur-Loire, Saulgé-l'Hôpital, Vauchrézien),

Les communes de :

Commune déléguée Les Alleuds (commune nouvelle Brissac Loire Aubance), commune déléguée Ambillou-Château (commune nouvelle Tuffalun), commune déléguée Andigné (commune nouvelle Le Lion-d'Angers), Angers, Angrie, Antoigné, Armaillé, Artannes-sur-Thouet, commune déléguée Aviré (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), Avrillé, Beaucouzé, Bécon-les-Granits, Béhuard, commune déléguée Blaison-Gohier commune nouvelle Blaison Saint-Sulpice), Bouchemaine, Bouillé-Ménard, commune déléguée Bourg-d'Iré (le) (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), Bourg-l'Evêque, commune déléguée Brain-sur-Longuenée (commune nouvelle Erdre-en-Anjou), Brézé, commune déléguée Brigné (commune nouvelle Doué-en-Anjou), Brossay, Candé, Carbay, commune déléguée Cerqueux-sous-Passavant (les) (commune nouvelle Lys-Haut-Layon), Challain-la-Potherie, Chambellay, Champocé-sur-Loire, commune déléguée Chapelle-sur-Oudon (la) (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), commune déléguée Chapelle-Hullin (la) (commune nouvelle Ombrée-d'Anjou), commune déléguée Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance (commune nouvelle Brissac Loire Aubance), commune déléguée Châtellais (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), commune déléguée Chavagnes (commune nouvelle Terranjou), commune déléguée Chazé-Henry (commune nouvelle Ombrée-d'Anjou), Chazé-sur-Argos, commune déléguée Chemellier (commune nouvelle Brissac Loire Aubance), commune déléguée Chênehutte-Trèves-Cunault (commune nouvelle Gennes-Val de Loire), Cizay-la-Madeleine, Cléré-sur-Layon, commune déléguée Combrée (commune nouvelle Ombrée d'Anjou), commune déléguée Concourson-sur-Layon (commune nouvelle Doué-en-Anjou), commune déléguée Cornuaille (la) (commune nouvelle Val d'Erdre-Auxence), Coudray-Macouard (le), Courchamps, commune déléguée Coutures (commune nouvelle Brissac Loire Aubance), Denezé-sous-Doué, Distré, commune déléguée Doué-la-Fontaine (commune nouvelle Doué-en-Anjou), Ecoufant, Epieds, commune déléguée Ferrière-de-Flée (la) (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), commune déléguée Forges (commune nouvelle Doué-en-Anjou), commune déléguée Fosse-de-Tigné (la) (commune nouvelle Lys-Haut Layon), Fresne-sur-Loire (le), commune déléguée Gené (commune nouvelle Erdre-en-Anjou), commune déléguée Gennes (commune nouvelle Gennes-Val de Loire), Grez-Neuville, commune déléguée Grézillé (commune nouvelle Gennes-Val de Loire), commune déléguée Grugé-l'Hôpital (commune nouvelle Ombrée d'Anjou), commune déléguée Hôtellerie-de-Flée (l') (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), commune déléguée Ingrandes (commune nouvelle (Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire), Jaille-Yvon (la), commune déléguée Juigné-sur-Loire (commune nouvelle Garennes sur Loire), commune déléguée Lion-d'Angers (le) (commune nouvelle Le Lion-d'Angers), Loiré, commune déléguée Louerre (commune nouvelle Tuffalun), Louresse-Rochemenier, commune déléguée Louroux-Béconnais (le) (commune nouvelle Val d'Erdre-Auxence), commune déléguée Louvaines (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), commune déléguée Luigné (commune nouvelle Brissac Loire Aubance), commune déléguée Marans (commune nouvelle Segré-en-Anjou), commune déléguée Martigné-Briand (commune nouvelle Terranjou), commune déléguée

Meignan (la) (commune nouvelle Longuenée-en-Anjou), commune déléguée Meigné (commune nouvelle Doué-en-Anjou), commune déléguée Membrolle-sur-Longuenée (la) (commune nouvelle Longuenée-en-Anjou), commune déléguée Montfort (commune nouvelle Doué-en-Anjou), commune déléguée Montguillon (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), Montreuil-sur-Maine, Montreuil-Bellay, Montreuil-Juigné, commune déléguée Noëllet (commune nouvelle Ombrée d'Anjou), commune déléguée Noyant-la-Gravoyère (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), commune déléguée Noyant-la-Plaine (commune nouvelle Tuffalun), commune déléguée Nueil-sur-Layon (commune nouvelle Lys-Haut-Layon), commune déléguée Nyoiseau (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), Passavant-sur-Layon, commune déléguée Plessis-Macé (le) (commune nouvelle Longuenée-en-Anjou), Possonnière (la), commune déléguée Pouancé (commune nouvelle Ombrée d'Anjou), commune déléguée Pouèze (la) (commune nouvelle Erdre-en-Anjou), commune déléguée Prévrière (la) (commune nouvelle Ombrée d'Anjou), commune déléguée Pruillé (commune nouvelle Longuenée-en-Anjou), Puy-Notre Dame (le), Rou-Marson, Saint-Augustin-des-Bois, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Clément-des-Levés, commune déléguée Saint-Georges-des-Sept-Voies (commune nouvelle Gennes-Val de Loire), commune déléguée Saint-Georges-sur-Layon (commune nouvelle Doué-en-Anjou), Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Jean-de-Linières, commune déléguée Saint-Jean-des-Mauvrets (commune nouvelle Les Garennes-sur-Loire), Saint-Just-sur-Dive, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-des-Bois, Saint-Macaire-du-Bois, Saint-Martin-de-la-Place, commune déléguée Saint-Martin-du-Bois (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), Saint-Martin-du-Fouilloux, commune déléguée Saint-Michel-et-Chanveaux (Ombrée d'Anjou), commune déléguée Saint-Rémy-la-Varenne (commune nouvelle Brissac Loire Aubance), commune déléguée Saint-Saturnin-sur-Loire (commune nouvelle Brissac sur Aubance), commune déléguée Saint-Sauveur-de-Flée (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), Saint-Sigismond, commune déléguée Saint-Sylvain d'Anjou (Verrières-en-Anjou), commune déléguée Saint-Sulpice (commune nouvelle Blaison-Saint-Sulpice), commune déléguée Sainte-Gemmes-d'Andigné (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), commune déléguée Saulgé-l'Hôpital (commune nouvelle Brissac Loire Aubance), Savennières, commune déléguée Segré (commune nouvelle Segré-en-Anjou Bleu), commune déléguée Tancoigné (commune nouvelle Lys-Haut-Layon), commune déléguée Thoureil (le) (commune nouvelle Gennes-Val de Loire), commune déléguée Tigné (commune nouvelle Lys-Haut-Layon), commune déléguée Tremblay (le) (commune nouvelle Ombrée d'Anjou), commune déléguée Trémont (commune nouvelle Lys-Haut-Layon), Ulmes (les), Vaudelnay, commune déléguée Verchers-sur-Layon (les) (commune nouvelle Doué-en-Anjou), commune déléguée Vergonnes (commune nouvelle Ombrée d'Anjou), commune déléguée Vern-d'Anjou (commune nouvelle Erdre-en-Anjou), Verrie, commune déléguée Villemois (commune nouvelle Val d'Erdre-Auxence).

## **SECTION 15**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime ainsi que de toutes les entreprises extérieures intervenant en leur sein, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Allonnes, Aubigné-sur-Layon, commune déléguée Auverse (commune nouvelle Noyant-Villages), Bagnaux, commune déléguée Beaufort-en-Vallée (commune nouvelle Beaufort-en-Anjou), Beaulieu-sur-Layon, Blou, commune déléguée Bocé (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), Brain-sur-Allonnes, commune déléguée Breil (commune nouvelle Noyant-Villages), Breille-les-Pins (la), commune déléguée Brion (commune nouvelle Bois-d'Anjou), commune déléguée Brissac-Quincé (commune nouvelle Brissac Loire Aubance), commune déléguée Broc (commune nouvelle Noyant-Villages), Cernusson, Cerqueux (les), Chacé, commune déléguée Chalennes-sous-le-Lude (commune

nouvelle Noyant-Villages), commune déléguée Champ-sur-Layon (le) (Bellevigne-en-Layon), Chanteloup-les-Bois, commune déléguée Chapelle-Rousselin (la) (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), commune déléguée Chartrené (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), commune déléguée Chavaignes (commune nouvelle Noyant-Villages), commune déléguée Chemillé-Melay (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), commune déléguée Chigné (commune nouvelle Noyant-Villages), commune déléguée Clefs-Val-d'Anjou (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), Coron, commune déléguée Cossé-d'Anjou (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), Courléon, commune déléguée Cuon (commune nouvelle baugé-en-Anjou), Denée, commune déléguée Denezé-sous-le-Lude (commune nouvelle Noyant-Villages), commune déléguée Faveraye-Machelles (commune nouvelle Bellevigne-en-Layon), commune déléguée Faye-d'Anjou (commune nouvelle Bellevigne-en-Layon), commune déléguée Fontaine-Guérin (commune nouvelle Les bois-d'Anjou), Fontevraud-l'Abbaye, commune déléguée Genneteil (commune nouvelle Noyant-Villages), commune déléguée Guédeniau (le) (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), commune déléguée Jallais (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), commune déléguée Jubaudière (la) (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), Lande-Chasles (la), commune déléguée Lassé (commune nouvelle Noyant-Villages), commune déléguée Linières-Bouton (commune nouvelle Noyant-Villages), Longué-Jumelles, Maulévrier, May-sur-Evre (le), Mazières-en-Mauges, commune déléguée Meigné-le-Vicomte (commune nouvelle Noyant-Villages), commune déléguée Méon (commune nouvelle Noyant-Villages), Montilliers, Montsoreau, Mouliherne, Mozé-sur-Louet, Mûrs-Erigné, Neuillé, commune déléguée Notre-Dame d'Allençon (commune nouvelle Terranjou), commune déléguée Noyant (commune nouvelle Noyant-Villages), Nuallé, commune déléguée Parçay-les-Pins (commune nouvelle Noyant-Villages), Parnay, Pellerine (la), commune déléguée Pin-en-Mauges (le) (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), Plaine (la), commune déléguée Poitevinnière (la) (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), commune déléguée Pontigné (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), Ponts-de-Cé (les), commune déléguée Rablay-sur-Layon (commune nouvelle Bellevigne-en-Layon), Rosiers-sur-Loire (les), Saint-Cyr-en-Bourg, commune déléguée Saint-Georges-des-Gardes (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), Saint Hilaire Saint Florent, Saint-Jean-de-la-Croix, Saint Lambert des Levées, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Melaine-sur-Aubance, Saint-Paul-du-Bois, Saint-Philbert-du-Peuple, Sainte-Gemmes-sur-Loire, commune déléguée Salle-de-Vihiers (la) (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), Saumur, Somloire, Soulaines-sur-Aubance, Souzay-Champigny, commune déléguée Thouarcé (commune nouvelle Bellevigne-en-Layon), commune déléguée Tourlandry (la) (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), Toutlemonde, Trémentines, Turquant, commune déléguée Valanjou (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), Varennes-sur-Loire, Varrains, commune déléguée Vauchrézien (commune nouvelle Brissac Loire Aubance), commune déléguée Vaulandry (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), Vernantes, Vernoil-le-Fourrier, Vezins, commune déléguée Vihiers (commune nouvelle Lys-Haut-Layon), Villebernier, Vivy, Yzernay.

## **SECTION 16**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime ainsi que de toutes les entreprises extérieures intervenant en leur sein, sur les territoires suivants :

Les communes de :

Commune déléguée Andard (commune nouvelle Loire-Authion), commune déléguée Andrezé (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), Baracé, Baugé-en-Anjou, commune déléguée Bauné (commune nouvelle Loire-Authion), commun déléguée Beaupréau (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), commun déléguée Beaussé (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), commune déléguée Beauvau (commune nouvelle Jarzé-Villages), Bégrolles-en-Mauges, commune déléguée Bohalle (la)

(commune nouvelle Loire-Authion), commune déléguée Boissière-sur-Evre (la) (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), commune déléguée Botz-en-Mauges (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), commune déléguée Bourgneuf-en-Mauges (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), commune déléguée Bouzillé (commune nouvelle Orée-d'Anjou), commune déléguée Brain-sur-l'Authion (commune nouvelle Loire-Authion), Briollay, commune déléguée Brissarthe (commune nouvelle les Hauts d'Anjou), Cantenay-Epinard, Chalennes-sur-Loire, commune déléguée Champigné (commune nouvelle les Hauts d'Anjou), commune déléguée Champteussé-sur-Baconne (commune nouvelle Chenillé-Champteussé), commune déléguée Champtoceaux (commune nouvelle Orée-d'Anjou), commune déléguée Chanzeaux (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), commune déléguée Chapelle-du-Genêt (la) (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), commune déléguée Chapelle-Saint-Florent (la) (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), Chapelle-Saint-Laud (la), Châteauneuf-sur-Sarthe, Chaudefonds-sur-Layon, commune déléguée Chaudron-en-Mauges (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), commune déléguée Chaumont-d'Anjou (commune nouvelle Jarzé-Villages), commune déléguée Chaussaire (la) (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), Cheffes, commune déléguée Chemiré-sur-Sarthe (commune nouvelle Morannes sur Sarthe-Daumeray), commune déléguée Chenillé-Changé (commune nouvelle Chenillé-Champteussé), commune déléguée Cherré (commune nouvelle Les hauts d'Anjou), commune déléguée Chevire-le-Rouge (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), Cholet, commune déléguée Contigné (commune nouvelle Les hauts d'Anjou), commune déléguée Corné (commune nouvelle Loire-Authion), Cornillé-les-Caves, Corzé, commune déléguée Daguènière (la) (commune nouvelle Loire-Authion), commune déléguée Daumeray (commune nouvelle Morannes sur Sarthe-Daumeray), commune déléguée Drain (commune nouvelle Orée-d'Anjou), Durtal, commune déléguée Echemiré (commune nouvelle baugé-en-Anjou), Ecoflant, Ecuillé, Etriché, Feneu, commune déléguée Fief-Sauvin (le) (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), commune déléguée Fontaine-Milon (commune nouvelle Mazé-Milon), commune déléguée Fougeré (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), commune déléguée FUILLET (le) (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), commune déléguée Gée (commune nouvelle beaufort-en-Anjou), commune déléguée Gesté (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), Huillé, commune déléguée Jarzé (commune nouvelle Jarzé-Villages), commune déléguée Jumellière (la) (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), Juvardail, commune déléguée Landemont (commune nouvelle Orée-d'Anjou), Lézigné, commune déléguée (commune nouvelle Orée-d'Anjou), commune déléguée Longeron (le) (commune nouvelle Sèvremoine), commune déléguée Lué-en-Baugeois (commune nouvelle Jarzé-Villages), Marcé, commune déléguée Marnigné (commune nouvelle Les hauts d'Anjou), commune déléguée Marillais (le) (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), commune déléguée Mazé (commune nouvelle Mazé-Milon), Ménitricé (la), commune déléguée Mesnil-en-Vallée (le) (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), Miré, commune déléguée Montfaucon-Montigné (commune nouvelle Sèvremoine), Montigné-les-Rairies, commune déléguée Montjean-sur-Loire (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), Montreuil-sur-Loir, commune déléguée Montrevault (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), commune déléguée Morannes (commune nouvelle Morannes sur Sarthe-Daumeray) commune déléguée Neuvy-en-Mauges (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), commune déléguée Pellouailles-les-Vignes (commune nouvelle Verrières-en-Anjou), Plessis-Grammoire (le), commune déléguée Pommeraye (la) (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), commune déléguée Puiset-Doré (le) (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), le Puy St Bonnet, commune déléguée Querré (commune nouvelle Les Hauts-d'Anjou), Rairies (les), commune déléguée Renaudière (la) (commune nouvelle Sèvremoine), Rochefort-sur-Loire, Romagne (la), commune déléguée Roussay (commune nouvelle Sèvremoine), commune déléguée Saint-André-de-la-Marche (commune nouvelle Sèvremoine), commune déléguée Saint-Aubin-de-Luigné (commune nouvelle Val-du-Layon), Saint-Barthélémy-d'Anjou, Saint-Christophe-du-Bois, commune déléguée Saint-Christophe-la-Couperie, (commune nouvelle Orée d'Anjou), commune déléguée Saint-Crespin-sur-Moine (commune nouvelle Sèvremoine), commune déléguée Saint-Florent-le-Vieil (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), commune déléguée Saint-Georges-du-Bois (commune nouvelle Les Bois d'Anjou), commune déléguée Saint-Germain-sur-Moine (commune nouvelle Sèvremoine), commune déléguée Saint-Lambert-du-Lattay (commune nouvelle Val-du-Layon), commune déléguée Saint-Laurent-de-la-Plaine (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), commune déléguée Saint-Laurent-des-Autels (commune

nouvelle Orée d'Anjou), commune déléguée Saint-Laurent-du-Mottay (commune nouvelle Mauges-sur-Loire), commune déléguée Saint-Lézin (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), commune déléguée Saint-Macaire-en-Mauges (commune nouvelle Sèvremoine), commune déléguée Saint-Martin-d'Arcé (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), commune déléguée Saint-Mathurin-sur-Loire (commune nouvelle Loire-Authion), commune déléguée Saint-Philbert-en-Mauges (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), Saint-Pierre-Montlimart (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), commune déléguée Saint-Quentin-en-Mauges (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), commune déléguée Saint-Quentin-lès-Beaurepaire (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), commune déléguée Saint-Rémy-en-Mauges (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), commune déléguée Saint-Sauveur-de-Landemont (commune nouvelle Orée d'Anjou), commune déléguée Sainte-Christine (commune nouvelle Chemillé-en-Anjou), commune déléguée Salle-et-Chapelle-Aubry (la) (commune nouvelle Montrevault-sur-Èvre), Sarrigné, Sceaux-d'Anjou, Séguinière (la), Seiches-sur-le-Loir, Sermaise, commune déléguée Soeurdres (commune nouvelle Les hauts d'Anjou), Soucelles, Soulaire-et-Bourg, Tessoualle (la), Thorigné-d'Anjou, Tiercé, Tillières, commune déléguée Torfou (commune nouvelle Sèvremoine), Trélazé, commune déléguée Varenne (la) (commune nouvelle Orée-d'Anjou), commune déléguée Vieil-Baugé (le) (commune nouvelle Baugé-en-Anjou), commune déléguée Villedieu-la-Blouère (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges), Villevêque.

### UNITE DE CONTROLE 3

#### SECTION 17

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de : Chemillé-en-Anjou (communes associées de Chemillé-Melay, Chanzeaux, la Chapelle Rousselin, Cossé-d'Anjou, la Jumellière, Neuvy-en-Mauges, Sainte Christine, Saint Georges des Gardes, Saint Lezin, la Salle de Vihiers, la Tourlandry, Valanjou).

La ville de CHOLET selon les limites suivantes : RD 20 incluse ; ligne de chemin de fer (du croisement de la rue de Maulévrier jusqu'à celui de la rue Sadi Carnot/avenue du Maréchal Leclerc) ; avenue du Maréchal Leclerc (côté pair) ; avenue Edmond Michelet (côté pair) ; avenue d'Angers (côté pair) ; RN 160 ; RD 960.

#### SECTION 18

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de : Montrevault-sur-Evre ( communes associées de la Boissière-sur-Èvre ; Chaudron-en-Mauges ; la Chaussaire ; Le Fief-Sauvin ; le Fuilet ; Montrevault ; le Puiset-Doré Saint-Pierre-Montlimart ; Saint-Quentin-en-Mauges ; Saint-Rémy-en-Mauges ; la Salle-et-Chapelle-Aubry ; ) Orée-d'Anjou (communes associées de Bouzillé ; Champtoceaux ; Drain ; Landemont ; Liré ; Saint-Christophe-la-Couperie ; Saint-Laurent-des-Autels ; Saint-Sauveur-de-Landemont ; la Varenne).

La ville de CHOLET selon les limites suivantes : rivière la Moine exclue ; avenue Francis Bouet (côté pair) ; place de la Demi-Lune (incluse) ; rue Louis Pasteur (côté pair) ; rue du Dr Roux (côté pair) ; place des Mauges (incluse) ; avenue de Beaupréau (exclue) ; avenue du Maréchal Leclerc (côté impair) ; avenue Edmond Michelet (côté impair) ; avenue d'Angers (côté impair) ; RD 960 ; RN 160 ; ligne de chemin de fer (exclue) jusqu'au croisement du boulevard Hérault ; boulevard Hérault (côté impair) ; place de la République (côté impair) ; boulevard Gustave Richard (côté impair) ; place Travot (exclue) ; rue Travot (côté impair) ; place François Mauriac (incluse) ; rue Nationale pour la partie comprise entre la place Créac'h Ferrari et la place Travot ; rue des Vieux Greniers pour la partie comprise entre la rue Jean-Paul II et la rue Travot ; rue Saint Melaine pour la partie comprise entre l'avenue Francis Bouet et la rue Maindron ; rue Marceau pour la partie comprise entre la rue Louis Pasteur et la rue Jean Jaurès ; rue du Verger pour la partie comprise entre la rue Nationale et la rue Gustave Richard.

### **SECTION 19**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de : Val-du-Layon (communes associées de St Lambert du Lattay et St Aubin de Luigné), Lys-Haut-Layon (communes associées les Cerqueux sous Passavant, la Fosse de Tigné, Nueil sur Layon, Tigné, Trémont, Vihiers et Tancoigné), Bellevigne en Layon (communes associées de Champ sur Layon, Faveraye-Mâchelles, Faye d'Anjou, Rablay sur Layon et Thouarcé), Aubigné-sur-Layon ; Beaulieu-sur-Layon ; Doué-en-Anjou (communes associées de Brigné, Concourson-sur-Layon, Doué-la-Fontaine, Forges (Les), Meigné, Montfort, Verchers-sur-Layon (Les), Saint-Georges-sur-Layon), Cernusson ; Chanteloup-les-Bois ; Terranjou (communes associées de Chavagnes, Notre-Dame-d'Allençon, Martigné-Briand) ; Cléré-sur-Layon ; Dénezé-sous-Doué ; Louresse-Rochemenier ; Mazières-en-Mauges ; Montilliers ; Mozé-sur-Louet ; Nuillé ; Passavant-sur-Layon ; Saint-Paul-du-Bois ; Toutlemonde ; Ulmes (Les) ; Vezins.

### **SECTION 20**

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de : Mauges sur Loire (communes associées de Beausse ; Botz-en-Mauges ; Bourgneuf-en-Mauges ; la Chapelle-Saint Florent ; le Marillais ; le Mesnil-en-Vallée ; Montjean-sur-Loire ; la Pommeraye ; Saint-Florent-le-Vieil ; Saint-Laurent-de-la-Plaine et Saint-Laurent-du-Mottay), la Romagne.

La ville de CHOLET selon les limites suivantes : rivière La Moine ; pont de Lattre de Tassigny (exclu) ; avenue de la Libération (exclue) ; boulevard de la Victoire (côté pair) ; avenue des Câlins incluse ; rue Sadi Carnot (côté pair) jusqu'au croisement avec la ligne de chemin de fer ; ligne de chemin de fer (exclue) jusqu'au croisement de la rue de Maulévrier/RD 20 ; RD 20 (exclue) ; Boulevard Delhumeau Plessis pour la partie comprise entre le pont De Lattre de Tassigny et la place de Dorchoï.

## SECTION 21

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de : les Cerqueux ; Coron ; Maulévrier ; la Plaine ; Somloire ; la Tessoualle ; Yzernay.

La ville de CHOLET selon les limites suivantes : Quartier du Puy-Saint-Bonnet (inclus) ; RN 249 (incluse) ; Place de Dénia ; avenue des Sables (incluse) ; avenue Napoléon Bonaparte (côté pair) ; rue de la Vendée (côté pair) ; place François Mauriac (exclue) ; avenue Francis Bouet (côté impair) ; place de la Demi-Lune (exclue) ; rue Louis Pasteur (côté impair) ; rue du Docteur Roux (côté impair) ; place des Mauges (exclue) ; avenue de Beaupréau (incluse) ; rue Marceau pour la partie comprise entre la rue Paul Bouyx et la rue Louis Pasteur ; rue de Saint Méline pour la partie comprise entre la place de la Liberté et l'avenue Francis Bouet.

## SECTION 22

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de : Sèvremoine (communes associées de Montfaucon-Montigné ; le Longeron, la Renaudière ; Roussay ; Saint-André-de-la-Marche ; Saint-Crespin-sur-Moine ; Saint-Germain-sur-Moine ; Saint-Macaire-en-Mauges ; Tillières ; Torfou) et de la Séguinière.

La ville de CHOLET selon les limites suivantes : boulevard de la Victoire (côté impair) ; avenue des Câlins (exclue) ; rue Sadi Carnot (côté impair) ; boulevard Delhumeau Plessis (de l'avenue de l'Abreuvoir jusqu'au pont de Lattre Tassigny inclus) ; avenue Maudet (jusqu'à la place du Général de Gaulle incluse) ; de l'avenue de la Libération (de la place du Général de Gaulle jusqu'au pont de Lattre de Tassigny inclus) ; rue Travot (côté pair) ; place Travot (en totalité) ; boulevard Gustave Richard (côté pair) ; place de la République (côté pair) ; boulevard Hérault (côté pair) ; ligne de chemin de fer (incluse) ; rue du Verger pour la partie comprise entre le boulevard Gustave Richard et la rue de Pineau ; rue Nationale pour la partie comprise entre la place Travot et la rue du Paradis ; rue des Vieux Greniers pour la partie comprise entre la rue Travot et la rue Salberie ; boulevard Delhumeau Plessis pour la partie comprise entre l'avenue Maudet et le pont De Lattre de Tassigny.

## SECTION 23

Section d'inspection ayant en charge le contrôle de toutes les entreprises, à l'exception des entreprises relevant de l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, sur les territoires suivants :

Les communes de : Beaupréau-en-Mauges (communes associées d'Andrezé ; Beaupréau ; la Chapelle-du-Genêt (La) ; Gesté ; Jallais ; la Jubaudière, le Pin-en-Mauges ; la Poitevinière ; Saint-

Philbert-en-Mauges ; Villedieu-la-Blouère), Bégrolles-en-Mauges, le May-sur-Èvre, Saint-Léger-sous-Cholet ; Saint Christophe du Bois ; Trémentines.

La ville de CHOLET selon les limites suivantes : rivière La Moine (incluse) ; place du Général de Gaulle (incluse) ; rue de la Vendée (côté impair) ; avenue Napoléon Bonaparte (côté impair) ; avenue des Sables (exclue) ; RN 249 à partir de la place de Dénia (exclue) jusqu'au Puy Saint-Bonnet (exclu).



**N° 2019/015**

**Objet : AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR ACCES AU CORPS  
DES PERSONNELS SOCIO EDUCATIFS**

Direction des  
Ressources  
Humaines

Tél : 02 41 53 32 40

**Un concours interne sur titres d'ASE Educateur  
Spécialisé est ouvert au Centre Hospitalier de Saumur  
(Maine et Loire), en vue de pourvoir 1 poste  
d'ASE Educateur Spécialisé**

Peuvent faire acte de candidature au concours :

- Les fonctionnaires titulaires du diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, ou titulaires d'un titre ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007 ;
- Les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière, titulaires du diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé ou titulaires d'un titre ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007 ;

Références :

- Décret n°2014-101 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des assistants sociaux éducatifs de la fonction publique hospitalière ;
- Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2014 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours sur titres permettant l'accès au corps des assistants socio-éducatifs, des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés, des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs éducateurs de la fonction publique hospitalière ;

**☒ Constitution du dossier de candidature**

Le dossier à transmettre par le candidat doit comporter :

- une demande d'admission à concourir établie sur papier libre
- un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies, et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi
- les titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné à l'article 4 du décret du 4 février 2014 susvisé, dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents
- une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé
- Une demande d'extrait du casier judiciaire (demandé par l'établissement)

**☒ Délai de candidature**

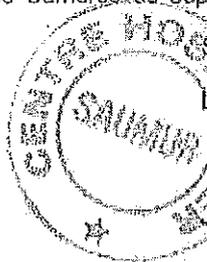
Le dossier d'inscription doit être adressé par lettre recommandée à la  
Direction des Ressources Humaines – Bureau des Carrières  
Route de Fontevraud – BP 100 - 49403 SAUMUR CEDEX  
au plus tard le 9 mars 2019 (le cachet de la poste faisant foi).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Ressources Humaines au  
02 41 53 35 51 - Bureau des Carrières ou auprès de Mme AUVINET - Attachée d'Administration  
Hospitalière.

Saumur, le 9 février 2019

Le Directeur

Jean-Paul QUILLET



Remplace

Annule

Modifie

La note de  
service  
N°

Diffusion :

Génératrice

Restreinte

Si restreinte,  
liste des  
services  
destinataires

Date  
d'application :  
09-02-2019

Date  
d'expiration :  
09-03-2019

